

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE  
L'ELEVAGE ET DU DEVELOPPEMENT  
RURAL

-----  
CABINET

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
PROGRAMME DE RESILIENCE DU  
SYSTEME ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE  
L'OUEST (FSRP-TOGO)

REPUBLIQUE  
TOGOLAISE  
*Travail – Liberté - Patrie*



ENQUETE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET  
NUTRITIONNELLE DE LA CAMPAGNE AGRICOLE  
2022-2023

**Structure responsable :**

**Direction des statistiques agricoles, de  
l'informatique et de la documentation (DSID)**

Avril 2024

## Table des matières

Table des matières.....	2
RESUME.....	6
CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	9
II- APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	10
2.1 Conception des documents techniques (questionnaires, manuels d'instructions des agents, note méthodologique).....	11
2.2 Numérisation et Tests du questionnaire.....	12
2.3 Formation des agents de collecte.....	12
2.4 Collecte de données sur le terrain.....	12
2.5 Coordination et suivi des activités sur le terrain.....	13
2.6 Traitement des données (tabulation, traitement et analyse).....	13
III- Principaux résultats de l'enquête.....	13
3.1 Caractéristiques sociodémographiques des ménages.....	14
3.2- Eau, assainissement et énergie.....	18
3.2.1. Principales sources d'approvisionnement des ménages en eau de boisson.....	18
3.2.3. Principale source de lumière des enquêtés.....	20
3.3- Moyens d'existence, sources de revenus et principaux chocs subis.....	20
3.3-1- Moyens d'existence et sources de revenus.....	21
3.3-2 Principaux chocs subis.....	22
3.4- Production agricole.....	26
3.4-1 Principales cultures.....	27
3.4-2 Principales difficultés inhabituelles rencontrées par les agriculteurs.....	28
3.5- Elevage.....	29
3.5.1. Principale espèce animale élevée.....	29
3.5.2. Difficultés rencontrées par les ménages éleveurs.....	30
3.7 Consommation alimentaire et stratégies d'adaptation.....	31
3.7.1 Score de consommation alimentaire (SCA) des ménages.....	31
3.7.2 Score de Diversité alimentaire des ménages (SDAM).....	32
3.7.4 Indice de stratégies de survie basées sur la consommation alimentaire (rCSI).....	33
3.7.5 Indice de stratégies d'adaptation basées sur les moyens d'existence (ISAME).....	34
3.7.6 Indice Domestique de la Faim (HHS).....	36
3.8 Prévalence de la malnutrition aiguë (MUAC) des enfants de 6 à 59 mois.....	37
3.8.1 Caractéristiques des enfants de 6 à 59 mois.....	37
3.8.2 Malnutrition aiguë par mesure du PB dans les régions.....	37
3.9 Résultats issus de l'analyse du Cadre Harmonisé.....	38
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	43
ANNEXES.....	46

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition des enquêtés par région selon le niveau d'instruction .....	17
Tableau 2 : Répartition des enquêtés par région des sources d'approvisionnement en eau de boisson .....	18
Tableau 3: Calendrier agricole du Togo.....	26
Tableau 4: Répartition des ménages selon les tranches de superficies de la culture principales .....	28
Tableau 5: Possession du cheptel par les ménages .....	30
Tableau 6 : Possession du cheptel par Régions .....	30
Tableau 7 : Répartition des enquêtés par région selon le profil de consommation alimentaire	32
Tableau 8: Répartition des enquêtés par région selon le profil de diversité alimentaire .....	33
Tableau 9: Répartition des enquêtés par région selon le rCSI.....	34
Tableau 10: Répartition des enquêtés par région selon l'ISAME .....	36
Tableau 11: Répartition des enquêtés par régions selon le HHS .....	36
Tableau 12: Répartition des enfants mesurés par sexe et par région .....	37
Tableau 13: Prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants selon le PB .....	38

## Liste des figures

Figure 1 : Répartition des enquêtés suivant le genre au niveau national et régional. ....	14
Figure 2: Répartition des enquêtés suivant l'âge et le genre.....	15
Figure 3 : Actifs relatifs aux Moyens d'existence possédés par les ménages.....	21
Figure 4 : Activités principales des Sources de revenus des chefs de ménages.....	22
Figure 5 : Principaux chocs subis par les ménages au cours des 3 derniers mois.....	26
Figure 6 : Principales spéculations cultivées par les ménages.....	27
Figure 7 : Principale difficultés inhabituelles rencontrées par les agriculteurs.....	29
Figure 8 : Difficultés rencontrées par les ménages éleveurs au cours des 3 derniers mois .....	31
Figure 9: Répartition des proportions des scores de consommation alimentaire par région.....	32
Figure 10: Répartition des proportions des scores de diversité alimentaire par région .....	33
Figure 11: Répartition des proportions sur l'indice de stratégie de survie basé la consommation alimentaire par région .....	34
Figure 12: Répartition des proportions sur l'indice de stratégie d'adaptation basées sur les moyens d'existence (ISAME).....	35
Figure 13: Répartition des proportions sur l'échelle de faim.....	36

## Abréviations et acronymes

**Covid-19 :**

Maladie à coronavirus 2019

**DSID :**

Direction des Statistiques agricoles, de l'Informatique et de la Documentation

**ERI-ESI :**

Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel

**FAO :**

Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

**HHS :**

Indice domestique de la faim

**INSEED :**

Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques

**MAM :**

Malnutrition aigüe modérée

**MAS :**

Malnutrition aigüe sévère

**PAM :**

Programme Alimentaire Mondial

**PIB :**

Produit intérieur brut

**PNUD :**

Programme des Nations Unies pour le développement

**QUIBB :**

Questionnaire des Indicateurs de Base de Bien-être

**rCSI :**

Indice réduit des stratégies de survie

**SAN :**

Sécurité alimentaire et nutritionnelle

**SCA :**

Score de consommation alimentaire

**SDAM :**

Score de diversité alimentaire des ménages

**MAG-MUAC :**

Malnutrition aigüe globale évaluée à travers le bracelet de mesure du périmètre brachial (PB)

## RESUME

L'un des objectifs poursuivis par le FSRP est de réduire la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et notionnelle dans la sous-région et en particulier au Togo. Pour ce faire, il est indispensable de disposer des informations fiables et à temps sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle afin d'apporter des réponses idoines dans le but de renforcer la résilience des ménages vulnérables. C'est dans cette optique que la présente étude a été menée en vue de renseigner les différents indicateurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. A cet effet, la Direction des statistiques agricoles, de l'informatique et de la documentation (DSID), en collaboration avec la Division de la nutrition du Ministère de la santé a mené cette étude qui a reçu l'appui financier du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP) et du Secrétariat du CILSS.

L'enquête s'est déroulée auprès de **6460** ménages agricoles et non agricoles échantillons en milieu rural et urbain. En outre, les mesures anthropométriques (périmètre brachial) ont été prises auprès de **4551** enfants de 6 à 59 mois afin de déterminer leur exposition à la malnutrition aiguë. Le résumé des principaux résultats de l'enquête se présentent comme suit :

- ❖ 83,5% des ménages sont dirigé par les hommes contre 16,5% des femmes ;
- ❖ 54,3% des femmes chefs de ménages sont des veuves contre seulement 1,9% pour leur homologue homme ;
- ❖ Dans la région Maritime, près de 55,3% des ménages enquêtés ont plus de 45 ans contre 41% dans les Savanes ;
- ❖ Dans la région des Savanes, on note près de 44% des chefs de ménages qui n'ont aucun niveau d'instructions contre 19,7% dans les Plateaux. Seulement 45,7% des chefs de ménages ont atteint le niveau primaire dans Maritime contre 28,5% dans les Savanes. Le faible niveau d'instructions des chefs ménages est un signe de vulnérabilité et pourrait avoir des effets néfastes sur l'état nutritionnel des enfants surtout ceux de moins de 5 ans ;
- ❖ L'analyse selon les toilettes utilisées, la majorité des ménages enquêtés utilisent les latrines à fosse traditionnelles sans eau (34%) et les latrines à fosses ouvertes dans le sol sans eau, toit et mur (20%) ;
- ❖ Par rapport aux principales sources de lumière utilisées par les ménages sont l'électricité à partir d'un générateur ou du réseau électrique (58%) et les torches (28%). A Ces deux principales sources, on note l'utilisation des lampes à piles (11%).
- ❖ L'analyse selon les avoirs des ménages, révèle que les ménages enquêtés possèdent plus de capital physique (86,1%) que de capital social (9%) et capital financier (4,9%). Par conséquent ces ménages dépendent plus de capitaux physiques constitué de productions agricoles d'effectifs d'animaux d'élevage, matériel, et autres tels que le capital financier constitué d'essentiellement de revenus agricoles et non agricoles et d'épargne.
- ❖ L'analyse de sécurité alimentaire et nutritionnelle avec l'outil de Cadre harmonisé et grâce aux données de la présente enquête, révèle qu'en période courante, la

situation alimentaire et nutritionnelle reste peu acceptable (phases de crise à pire) pour 349 872 personnes, soit 5,7% de la population analysées (6 181 975).

- ❖ 60,7% des producteurs dont 60,5% des chefs de ménages hommes et 61,5% des chefs de ménages femmes ont déclaré avoir rencontré des difficultés dans leurs activités contre 38,5% des producteurs dont 38,7% des chefs de ménages hommes et 37,5% des chefs de ménages femmes qui n'en ont pas rencontré au cours des 3 derniers mois ;
- ❖ 63,3% des ménages éleveurs contre 36,7% ont déclarés avoir rencontré des difficultés en matière d'élevage au cours des 3 derniers mois.
- ❖ L'accès aux engrais (60,5% dont 60,4% des chefs de ménages femmes et 60,5% des chefs de ménages hommes) a été la première des difficultés auxquelles les producteurs ont fait face au cours de la campagne agricoles 2023-2024. La Maladie des plantes/cultures (58,3% dont 60,0% des chefs de ménages femmes et 58,1% des chefs de ménages hommes) a beaucoup touché les cultures au cours de cette campagne agricole. Les ravageurs des cultures notamment les criquets, la chenille légionnaire, les catastrophes autres que maladies des plantes ont affecté près de 48,8% des agriculteurs dont 47,6% des chefs de ménages femmes et 49,0% des chefs de ménages hommes au cours de la campagne ;
- ❖ Selon le score de la consommation alimentaire, l'un des indicateurs de résultats d'appréciation de l'état de sécurité alimentaire, l'enquête révèle que 55,8% des ménages ont un SCA acceptable, 29,1% ont une consommation alimentaire limite et 15,1% ont une consommation alimentaire pauvre. Comparée à l'année dernière à la même période, la situation paraît s'améliorée ;
- ❖ Au niveau régional, les régions des Savanes (28,2%), Kara (14,2%) et Plateaux (11,8%) enregistrent plus de ménages avec des scores de consommation alimentaire pauvres ;
- ❖ Le score de diversité alimentaire des ménages se fait sur la base d'une catégorisation en seuils, l'enquête révèle que 62,1% des ménages ont un SDAM élevé ( $\geq 6$  groupes d'aliments), 28,3% ont un SDAM moyen (4 à 5 groupes d'aliments) et 9,6% ont un SDAM faible (1 à 3 groupes d'aliments) ;
- ❖ Au plan nutritionnel, les résultats de la présente enquête (indiquent que 1,8% des enfants de 6-59 mois souffrent de malnutrition aigüe globale (PB < 125mm) dans la région Maritime, 1,0% dans la région des Plateaux ; 1,8% dans la région Centrale, 1.2% dans la région de la Kara et 1.3% dans la région des Savanes ;
- ❖ Pour ce qui concerne la production agricole de la campagne 2023-2024, la production de céréales (maïs, sorgho, mil, riz paddy et fonio) est évaluée à 1 560 278 tonnes, soit une hausse de 8,36% par rapport à la moyenne 2018-2022, les tubercules (manioc, igname, taro, patate douce) est évaluée à 2 406 614 tonnes, soit 14,05% par rapport à la moyenne quinquennale et les légumineuses et oléagineux, s'établit à 552 090 tonnes, soit une hausse de 35,03% par rapport à la moyenne quinquennale.

- ❖ Les prix des denrées alimentaires pour la période de février à mars 2024 sont globalement en hausse par rapport à leur niveau de 2023 et à la moyenne quinquennale (allant de 20 à plus de 50%).

Les principales recommandations à l'issue de cette enquête consistent :

- Apporter une aide d'urgence pour les populations en crise et urgence ;
- Soutenir en intrants agricoles des ménages vulnérables pour la campagne à venir ;
- Renforcer les infrastructures agricoles (aménagement des zones agricoles et promotion de la petite irrigation) ;
- Améliorer la situation alimentaire des femmes notamment par l'appui à la diversité de production agricole (maraîchage et culture des aliments bio fortifiés) ;
- Faire la promotion des mets locaux à travers la proposition de recettes culinaires au profit des femmes en âge de procréer ;
- Assurer la collecte permanente des données statistiques relatives à l'analyse du CH (les indicateurs de SAN et du HEA) ;
- Prendre des mesures idoines pour :
  - le suivi et la gestion des zones vulnérables à travers la mise en place d'un plan national de réponse basé sur l'analyse du cadre harmonisé et le ciblage des ménages vulnérables pour un soutien ciblé ;
  - la gestion de la production nationale (surtout dans les zones de fortes productions).

## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Togo est un pays essentiellement agricole qui emploie plus de 70% de la population active et contribue à 23% du PIB. Le secteur est malheureusement sujet à des aléas climatiques et à la faible mécanisation qui affecte son développement. Aussi, plusieurs initiatives ont été prises par le gouvernement dans le secteur agricole depuis 2007 pour accélérer le progrès, réduire l'extrême pauvreté, la faim et promouvoir la croissance.

Les sévères crises alimentaires qui ont secoué le monde entier en 2007 et 2008 ont révélé la nécessité de suivre la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages. Au Togo, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle reste un enjeu de développement malgré la réduction de la faim révélée par le repli de l'indice global de faim entre 2000 (39,3%) et 2019 (23,9%).

Selon l'Enquête MICS 2017, la prévalence de différentes formes de malnutrition reste encore élevée par rapport aux seuils recommandés même si la prévalence de malnutrition aiguë avoisine le seuil de 5%, le retard de croissance est de 23,8%. Par rapport à l'alimentation des enfants de moins de 6-23 mois, seules 13,5% ont un régime alimentaire acceptable (régime qui respecte un minimum de groupe d'aliments différent) et une fréquence minimale de repas en fonction de l'âge. Cette situation est plus accentuée en milieu rural.

En outre, les analyses ont montré l'impact négatif de la pandémie Covid-19 sur le secteur agricole et par conséquent sur la sécurité alimentaire dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, cette situation pourrait compromettre les revenus des ménages et l'accès aux aliments et par conséquent impacter la nutrition.

Toutefois, l'insuffisance et l'irrégularité des informations statistiques constituent un handicap important dans la conception, la mise en œuvre, le suivi de projets et programmes de développement du secteur agricole et alimentaire.

Dans le but de prévenir et gérer les risques éventuels liés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN), il est impératif de disposer des données y relatives.

C'est pourquoi dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'ouest (FSRP) financé par la Banque mondiale, il est prévu à travers la sous composante 1.1 « Amélioration des systèmes de prévention et de suivi des crises alimentaires » de la composante 1 « Services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires », un appui à la direction des statistiques agricoles de l'informatique et de la documentation pour la réalisation d'une enquête agricole, alimentaire et nutritionnelle.

Cette enquête qui a servi d'étude de base sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les cinq régions du pays, a permis d'avoir un large éventail des indicateurs auprès des principaux acteurs locaux et de disposer d'une large gamme des données et informations pour le cycle du cadre harmonisé de mars 2024.

Le présent rapport présente les résultats de l'enquête effectuée et s'articule autour des caractéristiques des enquêtés, les principaux chocs subis, la production agricole,

l'élevage, la pêche et pisciculture, la sécurité alimentaire et les besoins d'assistance aux ménages vulnérables.

## II- APPROCHE METHODOLOGIQUE

Afin d'atteindre les objectifs assignés, la méthodologie utilisée émane de celle utilisée par la FAO dans le cadre du suivi et l'évaluation des impacts de la pandémie de Covid-19. Ainsi, l'approche méthodologique a consisté à l'utilisation des techniques mixtes prenant à la fois en compte les aspects aussi bien qualitatifs que quantitatifs. Elle a tourné autour des grandes étapes ci-après :

### ❖ Base de sondage

L'échantillon est aléatoire stratifié à 2 degrés avec, pour unité primaire de sondage, la Zone de démembrement (ZD) ou aire statistique de localisation géographique telle que définie dans le cadre du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2022 (RGPH 5) et le ménage comme unité secondaire.

### ❖ Détermination de la taille de l'échantillon

La détermination de la taille de l'échantillon consistera à calculer i) la taille de l'échantillon requise pour l'enquête sécurité alimentaire et ii) pour l'enquête nutritionnelle. Conformément aux recommandations du guide d'intégration de la collecte des données de nutrition dans les enquêtes sécurité alimentaire/enquêtes agricoles, on choisira l'échantillon qui offre une meilleure représentativité.

Ainsi Compte tenu des spécificités de ces deux paramètre (SA et Nut.) la présente enquête se fera avec des niveaux de significativité différentes en fonction du degré de prévalence de la malnutrition de la préfecture. Les indicateurs de SAN seront représentatifs au Niveau 2 (préfecture)

Il faut noter que la base de l'enquête sur le suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle menée par la FAO, PAM et DSID en novembre 2021 sera exploitée en vue de ressortir les prévalences ayant servi à la détermination de la taille de l'échantillon.

Le niveau de significativité obtenu de cette enquête permettra d'affiner les interventions à l'endroit des populations vulnérables des régions des Savanes et de la Kara.

Echantillon enquête Sécurité alimentaire

La formule de Schwartz, une référence pour la détermination de la taille, a été utilisée pour estimer la taille minimale nécessaire pour assurer, sous certaines conditions (y inclus de sélection aléatoire), une représentativité appropriée des données/résultats au niveau d'une strate.

Formule de Schwartz :

$$n = \frac{z^2 * p * (1 - p) * k * (1 + TNR)}{d^2}$$

Où :

n est la taille minimale requise de l'échantillon - exprimée en nombre de ménages - pour un indicateur d'intérêt de l'étude ;

z est un paramètre/facteur (Z-score) lié au niveau de confiance ;  
 p est la prévalence estimée de la population qui présente la caractéristique décrite par un indicateur d'intérêt pour l'étude;  
 k est le paramètre donnant la mesure de l'effet de grappe ou de sondage qui tient compte du caractère complexe du sondage (du fait d'une répartition/désagrégation de la structure de l'échantillon selon les régions, préfectures, communes, villages ciblés par l'enquête) ;  
 d est la précision ou marge d'erreur souhaitée des résultats ;  
 1+TNR est le facteur de correction en vue d'augmenter la taille de l'échantillon afin de tenir compte d'éventuels cas (taux) de non réponse associé au refus ou à l'impossibilité de certains ménages à participer à l'enquête.

En considérant pour la formule de Schwartz :

Un niveau de confiance de 95% (dans ce cas,  $z = 1,96$ ) ;

Les récentes prévalences préfectorales issues de l'enquête FAO, PAM et DSID Novembre 2021 (p);

Un effet de grappe (k) de 1,5 ; une valeur similaire à celles d'autres enquêtes de ce type menées au Togo et qui est assez proche de la valeur par défaut (2) le plus souvent recommandée dans les enquêtes classiques ;

Une précision minimale (d) souhaitée de 7,5% ;

Un TNR d'environ 3 % similaire à celui d'autres enquêtes de ce type menées ces derniers temps au Togo.

### **Taille de l'échantillon prévu par Région**

Region	Nombre de ménages à enquêter	Nombre de ZD	Nombre d'agent ajusté	Nombre de ménages par ZD
Maritime	1060	106	34	
Plateaux-Est	980	98	33	
Plateaux-Ouest	1250	125	43	
Centrale	1000	100	30	
Kara	1380	138	44	
Savanes	1340	134	46	
Niveau national	7010	701	230	

### **2.1 Conception des documents techniques (questionnaires, manuels d'instructions des agents, note méthodologique)**

L'enquête s'est effectuée sur toute l'étendue du territoire national. Sur la base de la méthodologie élaborée, des outils de collecte sont conçus en vue de faciliter la collecte des informations sur le terrain. Ces documents techniques ont porté principalement sur les éléments suivants : les indicateurs SAN, les détails de l'échantillonnage, le

processus de tirage des Unités primaires (UP) et des Unités secondaires (US), la pondération de même que les détails sur les activités de formation, de collecte, de supervision et de traitement des données, d'analyse ainsi que la rédaction du rapport d'enquête.

## **2.2 Numérisation et Tests du questionnaire**

L'enquête par questionnaire est un outil méthodologique d'observation qui comprend un ensemble de questions s'enchaînant de manière structurée et logique. Ce type d'enquête vise à obtenir des données statistiques quantifiables et comparables sur une population précise. Pour ce faire, le questionnaire élaboré a été numérisé avec le logiciel ODK/KoboCollect.

Le test du questionnaire sur le terrain a permis de détecter les différentes insuffisances et limites en vue d'un éventuel réajustement avant le démarrage de la formation des agents enquêteurs et superviseurs. Ainsi, une équipe de six (6) personnes de la DSID a été mobilisée pour le test.

## **2.3 Formation des agents de collecte**

La formation des agents s'est faite en deux jours par région et a été organisée à l'intention des enquêteurs et superviseurs. Cette formation a eu pour objectif d'assurer une bonne compréhension de la méthodologie de collecte, du questionnaire, des mesures anthropométriques et des cartes des ZD par les agents enquêteurs et superviseurs. Elle a mis l'accent sur la traduction des questions en langues locales.

La formation a été assurée par l'équipe de la DSID, de la division nutrition (DN) ainsi que de l'INSEED et est composée des informaticiens, des nutritionnistes, des statisticiens, des agronomes et des géographes.

Cette formation s'est déroulée dans les chefs-lieux des régions. Trois (3) équipes de 12 formateurs (agronomes, statisticiens et informaticiens) ont été constituées pour la formation de 230 agents enquêteurs et 24 responsables régionaux (DRAEDR & DR ICAT + chefs section statistique + SE régionaux ICAT + SE DRAEDR). Les équipes ont évolué simultanément dans les différentes régions.

## **2.4 Collecte de données sur le terrain**

L'opération de collecte exhaustive des données auprès des ménages échantillonnés sur toute l'étendue du territoire a été menée à travers le réseau des agents enquêteurs du MAEDR. Ces derniers, formés sur les outils développés et déployés dans leur zone de travail étaient munis des équipements nécessaires, notamment tablettes ou smart phone contenant la version numérisée du questionnaire sous KoBoCollect/ODK et des MUAC pour les mesures anthropométriques. Les données collectées ont été synchronisées sur le serveur de la DSID. Au niveau central, une équipe a été chargée de suivre l'évolution des synchronisations, de faire l'assurance qualité et de relancer les agents en cas de manquements ou d'incohérences des données collectées.

La vérification de la qualité des données a été faite sur le terrain à travers les supervisions qui sont effectuées dans les zones de collecte par les CAG au niveau préfectoral, au niveau régional par les DR puis au niveau national par la supervision

centrale. Les équipes de supervision ont été déployées de façon à quadriller toutes les zones de collecte et à effectuer un suivi rapproché des agents lors de l'opération.

### **2.5 Coordination et suivi des activités sur le terrain**

Elle s'est déroulée au niveau national et régional.

- ✓ La coordination nationale : elle vise à mettre en place les conditions indispensables pour une bonne exécution de l'enquête en termes de planification, gestion, suivi-évaluation et contrôle. Pour ce faire, l'enquête a été coordonnée par une équipe composée du SG, DSID, IDG-CAT, SP/CONACILSS, DN et INSEED qui s'est appuyé sur une coordination opérationnelle déléguée (Directeur de la DSID) pour la gestion quotidienne des activités ;
- ✓ La coordination régionale : sur le terrain, la supervision a été assurée par les cadres de la DSID + DRAEDR & DR ICAT + chefs section statistique + SE régionaux ICAT + SE DRAEDR+ DN et INSEED qui ont veillé au bon déroulement et à la fiabilité des données de cette enquête dans les différentes préfectures et régions.

### **2.6 Traitement des données (tabulation, traitement et analyse)**

Le traitement a consisté à l'apurement des bases de données téléchargées du serveur de la DSID. Il a été fait par une équipe de la DSID composée de statisticiens et d'informaticiens. Une fois les bases apurées et les liens établis entre les différents modules, l'équipe a procédé à la génération des tableaux selon le plan de tabulation prédéfini.

Les informations générées à travers les tableaux et autres représentations statistiques ont fait l'objet d'analyse par les agronomes, statisticiens, nutritionnistes et des économistes.

Ces analyses présentées sous forme de rapport, fera l'objet d'une validation par les acteurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle avant leur publication.

## **III- Principaux résultats de l'enquête**

Les résultats socioéconomiques et ceux de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'enquête ont porté sur les informations collectées sur base d'échantillonnage auprès de 6460 ménages, soit un **taux de réponse de 92%** sur le plan national. Les résultats obtenus de l'échantillon ont été pondérés afin d'avoir les résultats définitifs sur lesquels ont porté l'analyse et la rédaction du rapport d'enquête.

Pour ce qui concerne les données de nutrition, des mesures du périmètre brachial de 4 551 enfants de 6-59 mois vivant dans les ménages enquêtés ont été également réalisées. La représentativité des résultats est assurée au niveau régional et a concerné les ménages d'agriculteurs, d'éleveurs, de pêcheurs, sylviculteurs ainsi que pour les ménages non agricoles, aussi bien dans les milieux de résidence rurale ou urbaine du chef de ménage.

### 3.1 Caractéristiques sociodémographiques des ménages

Les résultats de l'enquête montrent qu'au plan national 16,5% des ménages sont dirigés par les femmes contre 83,5% pour les hommes. Ce résultat corrobore avec celui de l'enquête intégrée de sécurité alimentaire et agriculture au titre de la campagne agricole 2023-2024. Le plus fort taux de ménages dirigés par des femmes est enregistré dans la région maritime (23,5%) alors que le plus faible taux s'est observé dans la région des savanes avec 11,9%.

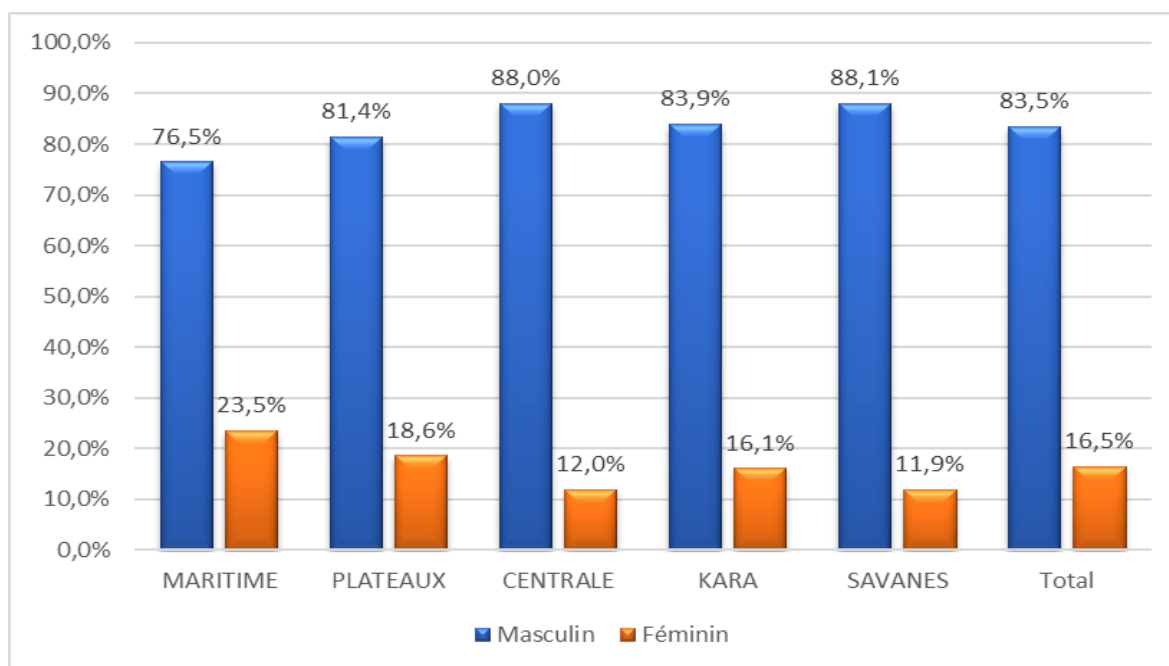
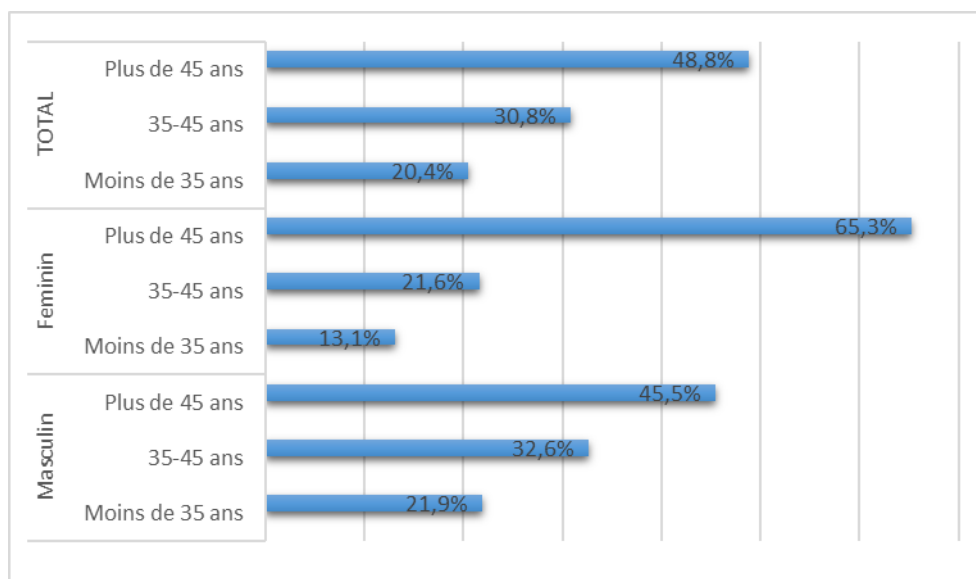


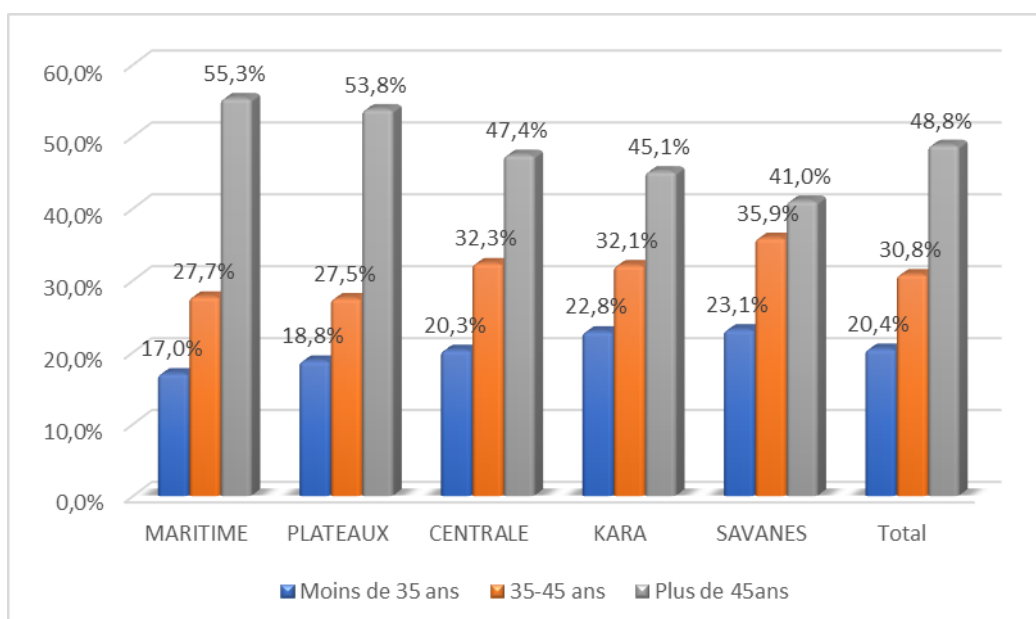
Figure 1 : Répartition des enquêtés suivant le genre au niveau national et régional.

Les résultats de l'enquête montrent que plus de 45% des ménages sont dirigés par des personnes de 45 ans et plus contre 20,4% qui ont moins de 35 ans. Suivant le genre, la même tendance est observée au niveau des femmes où on note 65,3% des chefs de ménages femmes qui ont plus de 45 ans contre 45,5% pour les hommes. Cependant, pour les chefs de ménages qui ont moins de 35 ans, les femmes représentent 13,1% contre 21,9% pour les hommes.



**Figure 2: Répartition des enquêtés suivant l'âge et le genre**

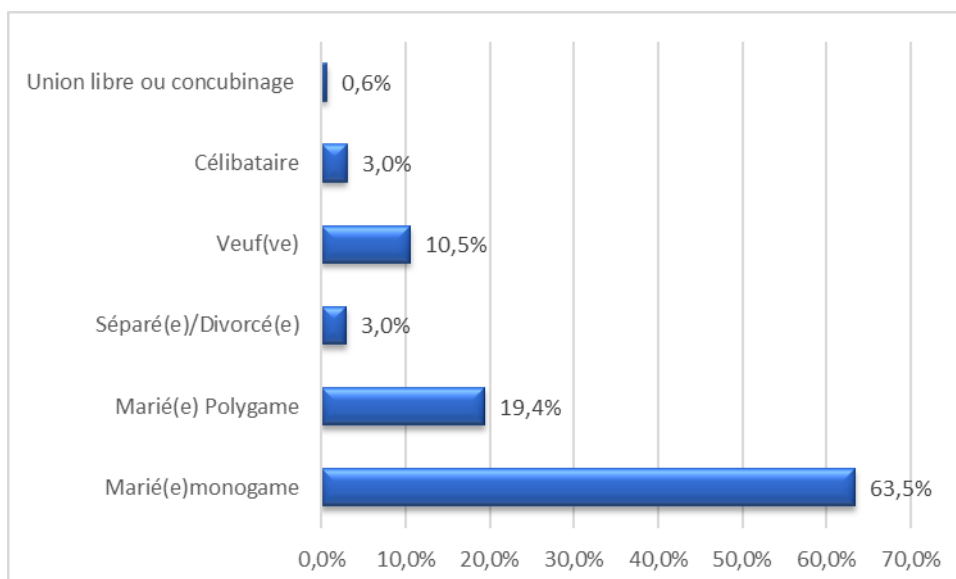
A l'issue des résultats de l'enquête, on note sur le plan régional que dans le maritime, 55,3% des ménages sont dirigés par des personnes de 45 ans et plus contre 17% qui ont moins de 35 ans. Pour les personnes dont l'âge est compris entre 35-45 ans, l'analyse révèle que 35,9% sont chefs de ménages dans la région de la Kara contre 27,5% dans les plateaux.



**Figure 3 : Répartition des enquêtés par région selon la tranche d'âge**

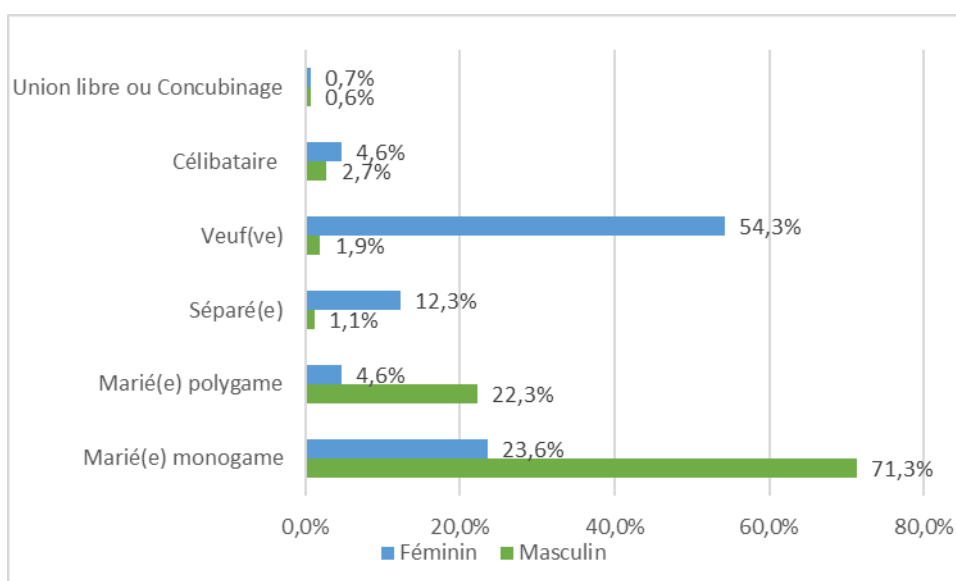
En ce qui concerne la situation matrimoniale des chefs de ménages (figure 4), les résultats révèlent que plus de quatre cinquième (82,9%) des chefs ménages sont mariés dont 63,5% monogames et 19,4% polygames.

10,5% des enquêtés sont veufs tandis que 3% des chefs de ménages sont célibataires et 3% sont également séparés ou divorcés.



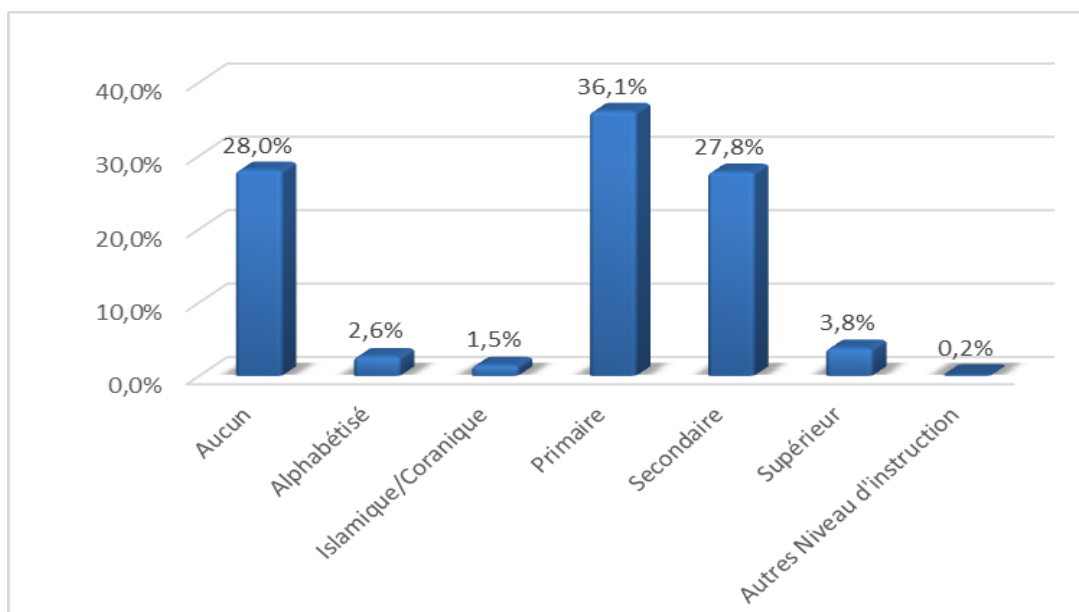
**Figure 4 : Répartition des enquêtés selon l'état matrimonial**

L'analyse selon le genre révèle que 54,3% des femmes chefs de ménages sont veuves contre 1,9% pour les hommes. Aussi, 12,3% des femmes chefs de ménages sont séparées/divorcées contre 1,1% des hommes. Ces résultats traduisent une vulnérabilité plus accrue des femmes par rapport à leurs homologues hommes.



**Figure 5 : Répartition de l'état matrimonial des enquêtés selon le genre**

S'agissant du niveau d'instruction, les résultats montrent qu'au niveau national 28% des chefs de ménages n'ont aucun niveau d'instruction tandis que 36,1% ont atteint le niveau primaire et 27,8% le niveau secondaire.



**Figure 6 : Répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction**

Au niveau régional, les résultats de l'enquête montrent que dans la région des savanes, 44% des chefs de ménages n'ont aucun niveau d'instruction contre 19,7% dans la région des plateaux. Tout comme au niveau national, le niveau d'instruction n'est pas très élevé chez les chefs de ménages. On note plus de 45% des chefs de ménages qui ont un niveau primaire dans la région maritime contre 28,5% dans les savanes. Quant au niveau secondaire, seulement 33,5% l'ont atteint dans la région centrale contre 19% dans les savanes.

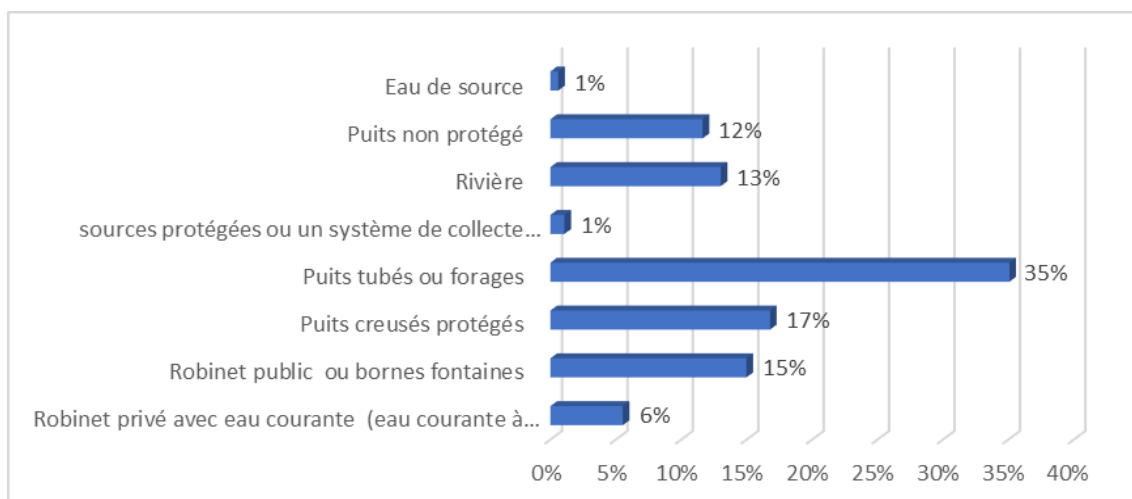
**Tableau 1 : Répartition des enquêtés par région selon le niveau d'instruction**

Répartition des enquêtés par région selon le niveau d'instruction										
Régions	Aucun	Alphabétisé	Islamique/Coranique	Primaire	Secondaire	Supérieur	Autre à préciser	Ne sait pas	Ne souhaite pas répondre	Total
MARITIME	20,9%	2,7%	0,0%	45,7%	26,8%	3,1%	0,6%	0,0%	0,1%	100,0%
PLATEAUX	19,7%	3,3%	0,8%	39,0%	32,9%	4,0%	0,3%	0,0%	0,1%	100,0%
CENTRALE	25,3%	0,4%	4,2%	34,4%	33,5%	2,3%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
KARA	32,5%	2,6%	2,1%	33,1%	24,9%	4,8%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
SAVANES	44,0%	3,3%	0,7%	28,5%	19,0%	4,1%	0,2%	0,0%	0,0%	100,0%
Total	28,0%	2,6%	1,5%	36,1%	27,8%	3,8%	0,2%	0,0%	0,0%	100,0%

## 3.2- Eau, assainissement et énergie

### 3.2.1. Principales sources d'approvisionnement des ménages en eau de boisson

Selon les résultats de l'enquête, on dénombre cinq principales sources d'approvisionnement des ménages en eau de boisson réparties dans la figure 7 en dessous. On note les puits tubés ou forages (35%), puits creusés protégés (17%), robinet public ou bornes fontaines (15%), rivière (13%) ; puits non protégés (12%).



**Figure 7 : Répartition des sources d'approvisionnement des enquêtés en eau de boisson**

L'analyse suivant les régions révèle que la région de la centrale a le plus fort taux de puits creusés protégés (35%) contre (12 %) dans la région de la Kara, taux le plus faible. Concernant les puits tubés ou forages, la région maritime a la faible proportion (26%) contre (50%) dans la Kara.

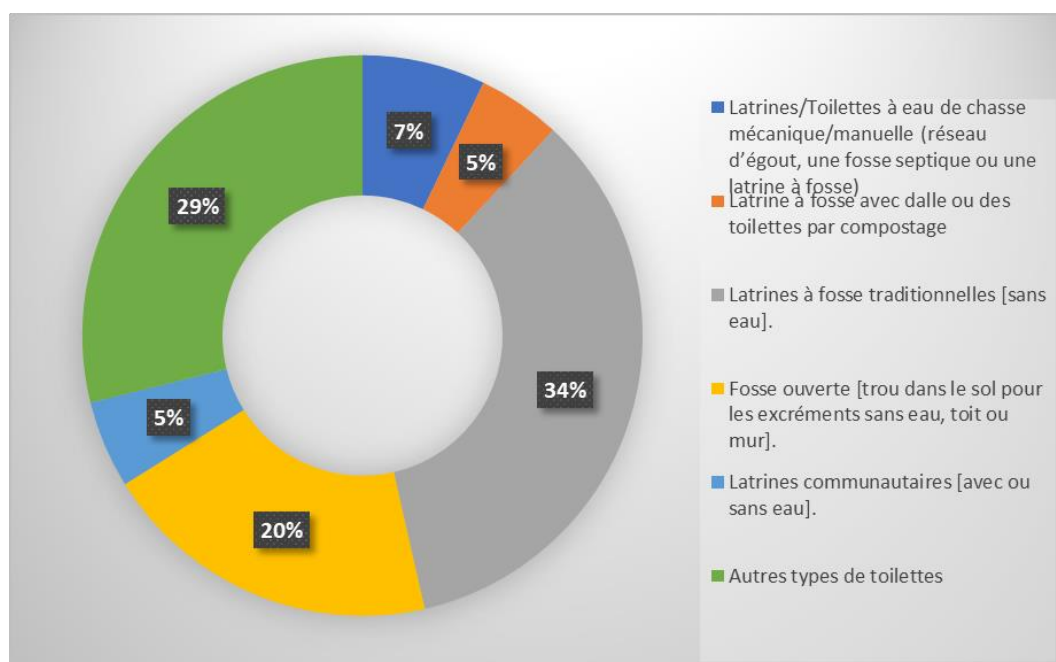
**Tableau 2 : Répartition des enquêtés par région des sources d'approvisionnement en eau de boisson**

	MARITIME	PLATEAUX	CENTRALE	KARA	SAVANES
Robinet privé avec eau courante (eau courante à domicile)	8%	7%	2%	9%	8%
Robinet public ou bornes fontaines	17%	12%	15%	14%	18%
Puits creusés protégés	12%	15%	35%	11%	14%
Eau en bouteille	0%	0%	0%	0%	0%
Puits tubés ou forages	26%	27%	31%	50%	39%
sources protégées ou un système de collecte d'eau de pluie	2%	2%	0%	0%	0%
Autre source d'eau améliorée (préciser)	0%	0%	0%	0%	0%
Rivière	4%	29%	4%	7%	8%
Puits non protégé	29%	6%	12%	7%	10%
Eau de source	0%	1%	0%	0%	1%
Canal ou autre eau de surface	1%	0%	0%	1%	0%
Autre source d'eau non améliorée (préciser)	0%	1%	0%	0%	1%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%

### 3.2.2. Principaux types de toilettes utilisées par les ménages

Les résultats de l'enquête montrent que la majorité des ménages enquêtés utilisent les latrines à fosse traditionnelles sans eau (34%) et les toilettes à fosses ouvertes dans le sol sans eau, toit et mur (20%).

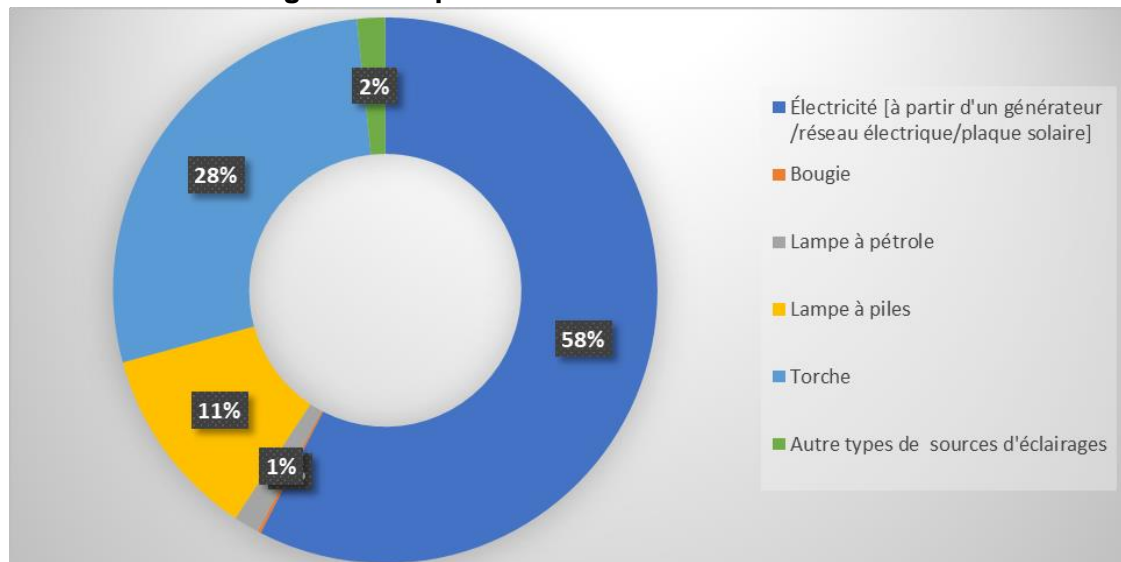
Figure 8 : Répartition de type de toilettes



### 3.2.3. Principale source de lumière des enquêtés

À l'issue de l'enquête, les résultats révèlent que les principales sources de lumière utilisées par les ménages sont l'électricité à partir d'un générateur ou du réseau électrique (58%) et les torches (28%). À ces deux principales sources, on note l'utilisation des lampes à piles (11%).

Figure 9 : Répartition des sources de lumière

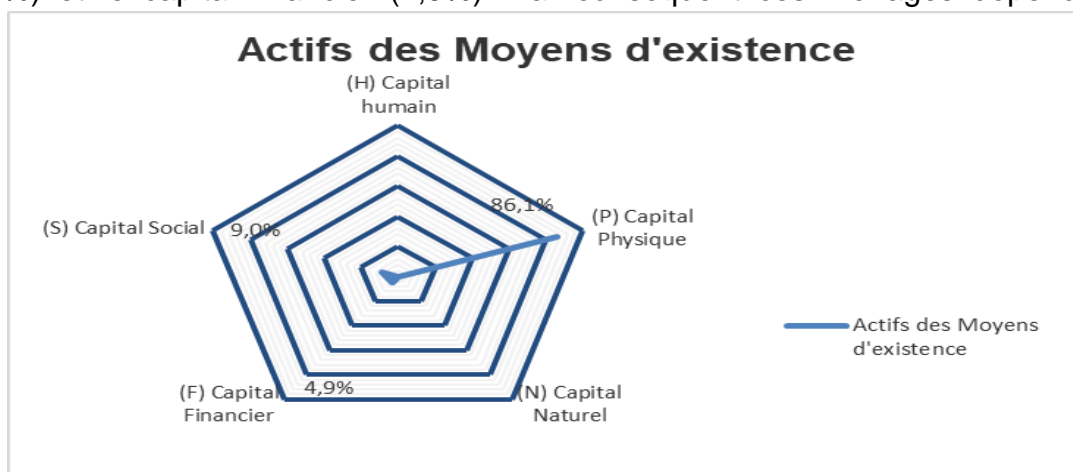


### 3.3- Moyens d'existence, sources de revenus et principaux chocs subis

Dans le contexte de la sécurité alimentaire, les moyens d'existence sont des méthodes utilisées par les ménages pour obtenir et conserver l'accès à des produits de première nécessité comme l'alimentation, l'eau, l'hébergement, les vêtements, les soins de santé et l'éducation. En d'autres termes des moyens d'existence comprennent les capacités, les actifs, (à la fois les ressources matérielles et sociales) et les activités nécessaires à un individu pour gagner sa vie. On a cinq (5) types d'actifs relatifs aux moyens d'existence à savoir : (H) Capital humain, (P) capital physique, (N) capital naturel, (F) capital financier et le (S) capital social. Mais l'enquête SAN n'est pas portée sur le Capital humain et le capital Naturel. Les moyens d'existence sont durables quand ils peuvent faire face aux périodes difficiles et aux chocs et maintenir leurs capacités au moment présent et dans le futur sans amoindrir les ressources naturelles de base.

### 3.3-1- Moyens d'existence et sources de revenus

Selon les résultats de l'enquête SAN et l'analyse de la figure ci-dessous, l'agriculture, l'élevage et la pêche, constituent les principales sources importantes de revenu pour toutes les catégories socio-économiques des ménages. Cette catégorie d'activité (Agriculture, l'élevage et la pêche) appartenant au groupe des actifs (P) capital physique des moyens d'existence l'emporte sur les autres activités (salaire du secteur public, salaire du secteur privé) qui appartiennent au groupe des actifs (F) capital financier des moyens d'existence et (transfert assistance sociale et autre) qui appartiennent au groupe des actifs (S) capital social des moyens d'existence, selon l'implication des ménages respectivement : 86,1% (dont 88,3% pour les chefs de ménages hommes et 74,8% pour les chefs de ménages femmes) pour l'agriculture, l'élevage et la pêche, 3,0% (dont 3,0% pour les chefs de ménages hommes et 3,0% pour les chefs de ménages femmes) pour le salaire du secteur privé, 1,9% (dont 1,9% pour les hommes et 1,9% pour les femmes) pour le salaire du secteur public, 0,6% (dont 0,4% pour les chefs de ménages hommes et 1,5% pour les chefs de ménages femmes) pour le transfert assistance sociale et 8,5% (dont 6,4% pour les chefs de ménages hommes et 18,9% pour les chefs de ménages femmes) pour les autres. Partant de ce fait, les ménages enquêtés possèdent plus de capital physique (86,1%) que de capital social (9,0%) et le capital financier (4,9%). Par conséquent ces ménages dépendent de

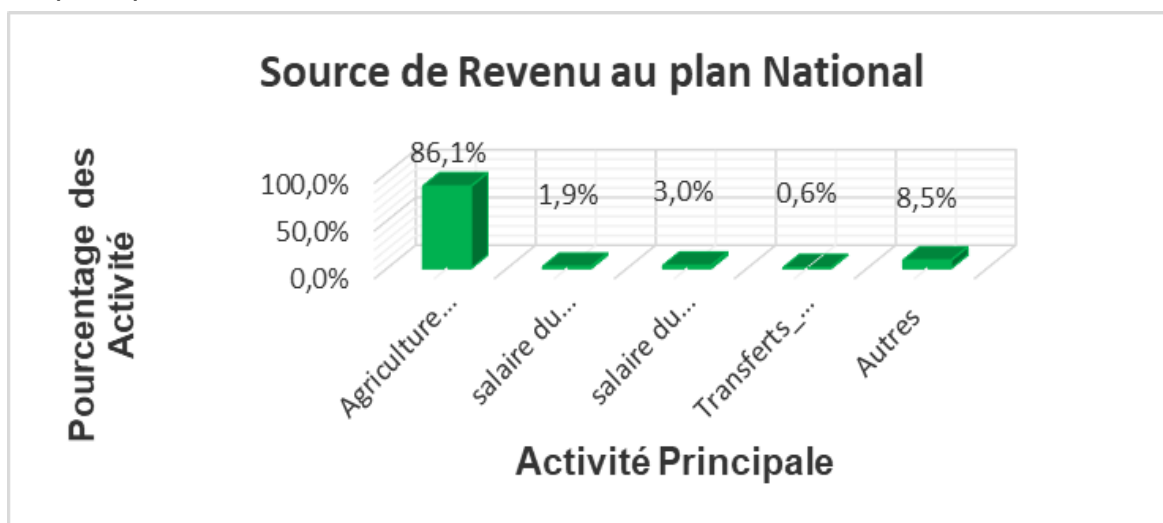


capitaux physiques que social et financier.

Source : FSRP, Enquête SAN 2024

**Figure 3 : Actifs relatifs aux Moyens d'existence possédés par les ménages**

Le revenu des ménages est basé sur les activités suivantes : Agriculture, l'élevage et la pêche (86,1%), salaire du secteur privé (3,0%), salaire du secteur public (1,9%), transfert assistance sociale (0,6%) et autre (8,5%). La figure ci-dessous illustre ces activités principales



Source : FSRP, Enquête SAN 2024

**Figure 4 : Activités principales des Sources de revenus des chefs de ménages**

### 3.3-2 Principaux chocs subis

Les chocs sont souvent des événements imprévisibles impactant la survie économique du ménage et son bien-être. Ils occasionnent ou accentuent la vulnérabilité des ménages, en particulier ceux des ménages pauvres en raison de leur faible capacité à faire face à ce type de phénomène.

Selon les résultats de l'enquête, les ménages ont subi d'importants chocs.

#### ❖ Chocs subis par les ménages au cours des 3 derniers mois

Selon les résultats de l'enquête, plus de la moitié des ménages enquêtés (50,3% dont 55,6% des chefs de ménages femmes et 49,2% des chefs de ménages hommes) ont déclaré avoir subi au moins un choc au cours des 3 derniers mois contre 49,7% (dont 44,4% des chefs de ménages femmes et 50,8% des chefs de ménages hommes).

Ces chocs sont principalement : la maladie ou décès d'un ou de plusieurs membres du ménage (73,7% dont 80,0% des chefs de ménages femmes et 72,3% des chefs de ménages hommes), les prix des denrées alimentaires beaucoup plus élevés que d'habitude (69,0% dont 70,4% des chefs de ménages femmes et 68,7% des chefs de ménages hommes), le prix du carburant beaucoup plus élevé que d'habitude (60,5% dont 45,7% des chefs de ménages femmes et 63,9% des chefs de ménages hommes), la maladie animale touchant de nombreux animaux (36,3% dont 26,7% des chefs de ménages femmes et 38,5% des chefs de ménages hommes), la maladie des plantes (34,0% dont 28,6% des chefs de ménages femmes et 35,3% des chefs de ménages hommes), la sécheresse (32,6% dont 28,4% des chefs de ménages femmes et 33,5% des chefs de ménages hommes), vols d'actifs de production (25,4% dont 23,7% des chefs de ménages femmes et 25,8% des chefs de ménages hommes), la perte de

capacité de vendre des produits (24,3% dont 27,1% des chefs de ménages femmes et 23,7% des chefs de ménages hommes), manque d'accès aux pâturages(17,8% dont 13,3% des chefs de ménages femmes et 18,8% des chefs de ménages hommes), l'invasion d'organismes nuisibles (16,9% dont 15,1% des chefs de ménages femmes et 17,4% des chefs de ménages hommes), l'inondation (16,2% dont 12,3% des chefs de ménages femmes et 17,1% des chefs de ménages hommes), la perte d'emploi (12,5% dont 11,1% des chefs de ménages femmes et 12,9% des chefs de ménages hommes ), Violence et insécurité ou conflit (12,1% dont 10,3% des chefs de ménages femmes et 12,5% des chefs de ménages homme), Incendie d'origine humaine (6,9% dont 5,9% des chefs de ménages femmes et 7,1% des chefs de ménages homme) et l'Incendie dû à une catastrophe naturelle (6,4% dont 4,7% des chefs de ménages femmes et 6,7% des chefs de ménages homme).

Au niveau régional, les chocs subis sont variables. Dans la Maritime, 78,0% dont 81,2% des chefs de ménages femmes et 77,0% des chefs de ménages hommes ont été confrontés aux prix des denrées alimentaires beaucoup plus élevés que d'habitude, 70,6% dont 76,1% des chefs de ménages femmes et 68,9% des chefs de ménages hommes ont avoué avoir subi des chocs liés à la maladie ou décès d'un ou de plusieurs membres du ménage, 62,8% dont 53,8% des chefs de ménages femmes et 65,5% des chefs de ménages hommes ont subi des chocs dus aux prix du carburant beaucoup plus élevé que d'habitude, 48,8% dont 40,2% des chefs de ménages femmes et 51,4% des chefs de ménages hommes ont signalé avoir été en situation de sécheresse, 36,8% dont 31,6% des chefs de ménages femmes et 38,4% des chefs de ménages hommes ont subi des chocs liés à la Maladie des plantes, 30,2% dont 23,9% des chefs de ménages femmes et 32,1% des chefs de ménages hommes ont déclaré avoir subi des chocs liés à la Maladie animale touchant de nombreux animaux, 28,0% dont 35,9% des chefs de ménages femmes et 25,6% des chefs de ménages hommes ont avoué avoir subi des chocs relatifs au perte de la capacité de vendre des produits, 25,4% dont 27,4% des chefs de ménages femmes et 24,8% des chefs de ménages hommes ont été opposé au vol des actifs de production, 19,0% dont 13,7% des chefs de ménages femmes et 20,6% des chefs de ménages hommes ont dû faire face à l'invasion d'organismes nuisibles, 15,8% dont 10,3% des chefs de ménages femmes et 17,5% des chefs de ménages hommes ont confessé avoir assisté à l'inondations ou pluies diluviennes, 15,2% dont 16,2% des chefs de ménages femmes et 14,9% des chefs de ménages hommes ont affirmé avoir subi des chocs liés au manque d'accès aux pâturages, 15,2% dont 16,2% des chefs de ménages femmes et 14,9% des chefs de ménages hommes ont affirmé avoir subi des chocs du au perte d'emploi ou de possibilités de travail, 8,2%,6,6% et 2,6% des ménages ont déclaré avoir subi des chocs liés respectivement aux violence et insécurité ou conflit ,à l'incendie dû à une catastrophe naturelle et à l'incendie d'origine humaine.

Pour la région des Plateaux, les ménages ont déclaré avoir subi des chocs particulièrement : Maladie ou décès d'un ou de plusieurs membres du ménage (73,1% dont 78,5% des chefs de ménages femmes et 71,5% des chefs de ménages hommes), prix des denrées alimentaires beaucoup plus élevés que d'habitude (66,3% dont 65,4% des chefs de ménages femmes et 66,5% des chefs de ménages hommes), prix du

carburant beaucoup plus élevé que d'habitude (52,2% dont 36,9% des chefs de ménages femmes et 56,4% des chefs de ménages hommes), sécheresse (44,7% dont 33,6% des chefs de ménages femmes et 47,8% des chefs de ménages hommes), Maladie des plantes (30,3% dont 24,3% des chefs de ménages femmes et 32,0% des chefs de ménages hommes), Maladie animale touchant de nombreux animaux (27,7% dont 21,5% des chefs de ménages femmes et 29,4% des chefs de ménages hommes), perte de la capacité de vendre des produits (27,3% dont 27,1% des chefs de ménages femmes et 27,3% des chefs de ménages hommes), vol des actifs de production (21,0% dont 22,9% des chefs de ménages femmes et 20,5% des chefs de ménages hommes), l'inondations ou pluies diluviennes (19,6% dont 15,4% des chefs de ménages femmes et 20,7% des chefs de ménages hommes), l'invasion d'organismes nuisibles (17,3% dont 17,3% des chefs de ménages femmes et 17,3% des chefs de ménages hommes), manque d'accès aux pâturages (14,2% dont 10,7% des chefs de ménages femmes et 15,2% des chefs de ménages hommes), perte d'emploi ou de possibilités de travail (10,8% dont 8,4% des chefs de ménages femmes et 11,4% des chefs de ménages hommes), l'incendie d'origine humaine (9,5% dont 9,3% des chefs de ménages femmes et 9,6% des chefs de ménages hommes), l'incendie dû à une catastrophe naturelle (7,4% dont 5,1% des chefs de ménages femmes et 8,0% des chefs de ménages hommes) et violence et insécurité ou conflit (7,2% dont 6,1% des chefs de ménages femmes et 7,5% des chefs de ménages hommes).

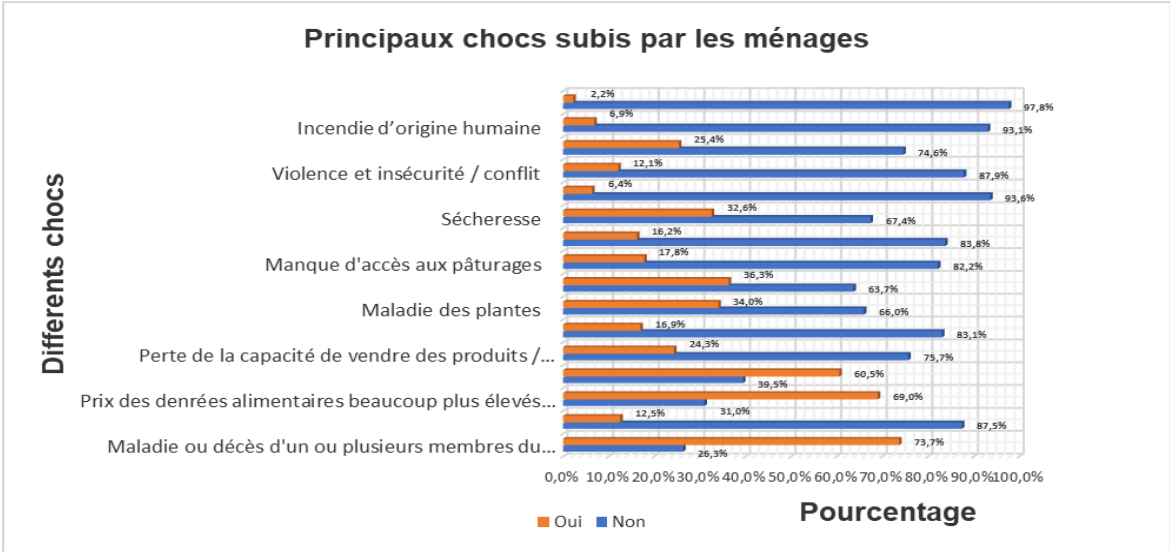
Dans la région centrale des ménages ont subi essentiellement des chocs liés aux : Maladie ou décès d'un ou de plusieurs membres du ménage (79,6% dont 86,3% des chefs de ménages femmes et 78,4% des chefs de ménages hommes), prix du carburant beaucoup plus élevé que d'habitude (52,9% dont 43,1% des chefs de ménages femmes et 54,7% des chefs de ménages hommes), prix des denrées alimentaires beaucoup plus élevés que d'habitude (51,1% dont 51,0% des chefs de ménages femmes et 51,1% des chefs de ménages hommes), maladie des plantes (41,0% dont 37,3% des chefs de ménages femmes et 41,7% des chefs de ménages hommes), maladie animale touchant de nombreux animaux (33,4% dont 27,5% des chefs de ménages femmes et 34,5% des chefs de ménages hommes), l'invasion d'organismes nuisibles (19,8% dont 21,6% des chefs de ménages femmes et 19,4% des chefs de ménages hommes), sécheresse (18,2% dont 13,7% des chefs de ménages femmes et 19,1% des chefs de ménages hommes), vol des actifs de production (18,2% dont 17,6% des chefs de ménages femmes et 18,3% des chefs de ménages hommes), perte de la capacité de vendre des produits (15,5% dont 19,6% des chefs de ménages femmes et 14,7% des chefs de ménages hommes), inondations ou pluies diluviennes (14,0% dont 11,8% des chefs de ménages femmes et 14,4% des chefs de ménages hommes), perte d'emploi ou de possibilités de travail (11,9% dont 15,7% des chefs de ménages femmes et 11,2% des chefs de ménages hommes), incendie dû à une catastrophe naturelle (8,5% dont 3,9% des chefs de ménages femmes et 9,4% des chefs de ménages hommes), manque d'accès aux pâturages (8,2% dont 5,9% des chefs de ménages femmes et 8,6% des chefs de ménages hommes), violence et insécurité ou conflit (8,2% dont 7,8% des chefs de ménages femmes et 8,3% des chefs de ménages hommes) et incendie d'origine humaine (4,0% dont 0,0% des chefs de ménages femmes et 4,7% des chefs de ménages hommes).

Concernant la région de la Kara, 74,6% dont 79,4% des chefs de ménages femmes et 73,6% des chefs de ménages hommes ont subi essentiellement des chocs des maladie ou décès d'un ou plusieurs membres du ménage, 65,4% dont 68,7% des chefs de ménages femmes et 64,8% des chefs de ménages hommes ont subi des chocs liés aux prix des denrées alimentaires beaucoup plus élevés que d'habitude, 62,2% dont 46,6% des chefs de ménages femmes et 65,4% des chefs de ménages hommes ont également subi des chocs des prix des carburants beaucoup plus élevés que d'habitude, 34,9% dont 27,5% des chefs de ménages femmes et 36,5% des chefs de ménages hommes ont subi les chocs à des Maladies animales touchant de nombreux animaux, 28,9% dont 23,7% des chefs de ménages femmes et 30,0% des chefs de ménages hommes ont dû faire face au vol des actifs de production, 27,5% dont 23,7% des chefs de ménages femmes et 28,3% des chefs de ménages hommes ont subi essentiellement des chocs des Maladie des plantes, 19,3% dont 22,1% des chefs de ménages femmes et 18,7% des chefs de ménages hommes ont subi des chocs dû aux perte de la capacité de vendre des produits, 10,7% dont 7,6% des chefs de ménages femmes et 11,3% des chefs de ménages hommes ont également subi des chocs au manque d'accès aux pâturages, 10,2% dont 8,4% des chefs de ménages femmes et 10,5% des chefs de ménages hommes ont assisté à la Sécheresse, 7,6% dont 9,2% des chefs de ménages femmes et 7,2% des chefs de ménages hommes ont été confronté aux chocs liés au perte d'emploi ou de possibilités de travailler, 7,2% dont 6,9% des chefs de ménages femmes et 7,2% des chefs de ménages hommes ont subi des chocs à l'invasion d'organismes nuisibles, 4,8% dont 5,3% des chefs de ménages femmes et 4,7% des chefs de ménages hommes ont subi l'incendie d'origine humaine, 3,8% dont 4,6% des chefs de ménages femmes et 3,6% des chefs de ménages hommes ont également subi des chocs de l'inondations ou pluies diluviennes, 3,7% dont 3,8% des chefs de ménages femmes et 3,6% des chefs de ménages hommes ont subi les chocs aux violence et d'insécurité ou conflit et 2,3% dont 0,8% des chefs de ménages femmes et 2,7% des chefs de ménages hommes ont confronté des chocs liés à l'incendie dû à une catastrophe naturelle.

Quant à la région des savanes, les enquêtés ont avoué avoir subi principalement des chocs liés aux prix des denrées alimentaires beaucoup plus élevés que d'habitude (79,0% dont 82,9% des chefs de ménages femmes et 78,4% des chefs de ménages hommes), aux maladie ou décès d'un ou de plusieurs membres du ménage (72,9% dont 86,6% des chefs de ménages femmes et 71,1% des chefs de ménages hommes), aux prix du carburant beaucoup plus élevé que d'habitude (72,8% dont 57,3% des chefs de ménages femmes et 74,9% des chefs de ménages hommes), aux maladies animales touchant de nombreux animaux (56,2% dont 42,7% des chefs de ménages femmes et 58,0% des chefs de ménages hommes), aux maladies des plantes (41,3% dont 37,8% des chefs de ménages femmes et 41,8% des chefs de ménages hommes), aux manque d'accès aux pâturages (37,5% dont 29,3% des chefs de ménages femmes et 38,6% des chefs de ménages hommes), à la sécheresse (35,6% dont 39,0% des chefs de ménages femmes et 35,1% des chefs de ménages hommes), à la violence et insécurité ou conflit (33,5% dont 35,4% des chefs de ménages femmes et 33,3% des chefs de ménages hommes), aux vol des actifs de production (31,2% dont 24,4% des chefs de ménages femmes et 32,1% des chefs de ménages hommes), à la perte de la capacité

de vendre des produits (27,4% dont 26,8% des chefs de ménages femmes et 27,4% des chefs de ménages hommes), aux inondations ou pluies diluviennes (26,8% dont 19,5% des chefs de ménages femmes et 27,8% des chefs de ménages hommes), à l'invasion d'organismes nuisibles (24,6% dont 20,7% des chefs de ménages femmes et 25,1% des chefs de ménages hommes), aux perte de l'emploi ou de la possibilités de travailler (19,7% dont 20,7% des chefs de ménages femmes et 19,6% des chefs de ménages hommes), aux incendie d'origine humaine(9,9% dont 7,3% des chefs de ménages femmes et 10,2% des chefs de ménages hommes) et aux incendie dû à une catastrophe naturelle (8,2% dont 4,9% des chefs de ménages femmes et 8,7%des chefs de ménages hommes).

Figure 5 : Principaux chocs subis par les ménages au cours des 3 derniers mois



Source : FSRP, Enquête SAN 2024

### 3.4- Production agricole

La collecte des données a été coïncidé avec la période de celle des récoltes des cultures vivrières (mil, riz pluvial, maïs, niébé et arachide), ce qui correspond à la période d'abondance aussi bien au Sud qu'au Nord du Pays (tableau 3).

Tableau 3: Calendrier agricole du Togo

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Manioc*					Semis	Semis	Croissance	Croissance	Croissance	Croissance	Croissance	Récolte
Maïs (sud du pays)*			Semis	Semis	Croissance	Croissance	Croissance	Récolte	Récolte			
Maïs (nord du pays)*	Récolte						Semis	Semis	Croissance	Croissance	Croissance	Récolte
Mil & Sorgho					Semis	Semis	Croissance	Croissance	Croissance	Récolte	Récolte	
Riz					Semis	Semis	Croissance	Croissance	Croissance	Récolte	Récolte	
Igname	Récolte	Semis	Semis	Croissance	Croissance	Croissance	Récolte	Récolte	Récolte	Récolte	Récolte	Récolte
Période de soudure (sud du pays)				Récolte	Récolte	Récolte	Récolte					
Période de soudure (nord du pays)						Récolte	Récolte	Récolte				

\* Principale culture vivrière

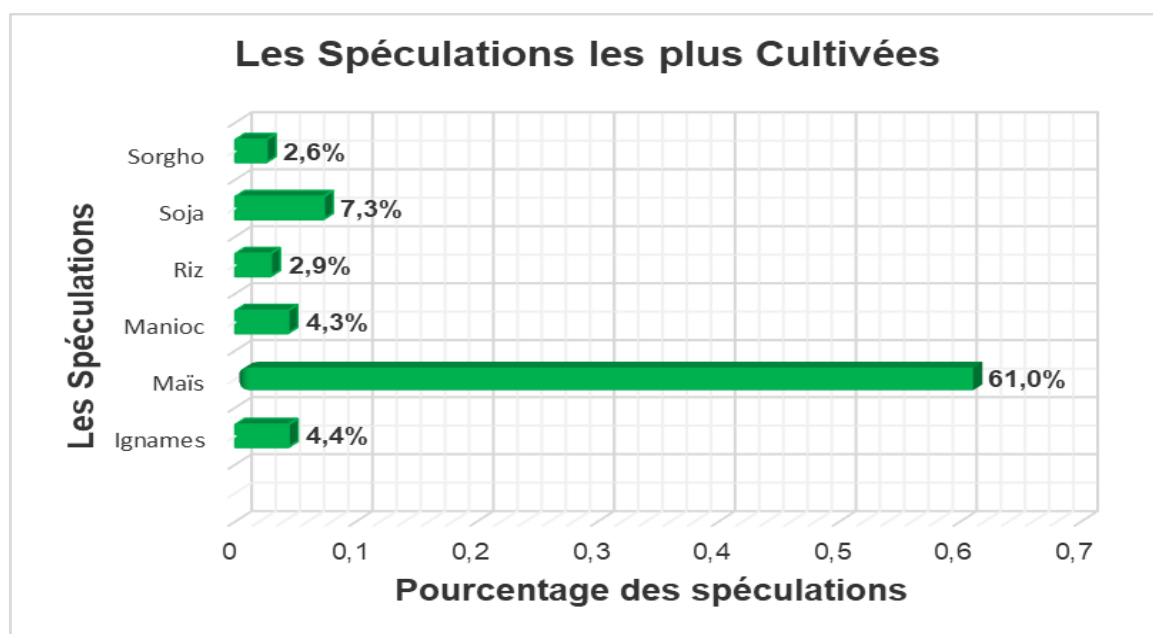
Semis ■ Croissance ■ Récolte ■

Source : FAO GIEWS

### 3.4-1 Principales cultures

Le maïs demeure la principale culture vivrière la plus cultivée au Togo. Cette denrée est cultivée dans toutes les régions du Togo. Il constitue la base de l'alimentation des Togolais et la principale céréale utilisée dans la fabrication des provendes.

D'après les résultats, cette spéculation est cultivée par 61,0% des ménages dont 53,5% sont cultivées par les chefs de ménages femmes et 62,5% les chefs de ménages hommes. Le soja, l'igname, le Manioc, le Riz et le sorgho ont été cultivés par les agriculteurs respectivement avec 7,3%, 4,4%, 4,3%, 2,9% et 2,6%. Ces principales spéculations cultivées mises en exergue par l'enquête sont conformes aux données du 4<sup>ème</sup> recensement national de l'agriculture (2011-2014) qui ont révélé qu'en matière des cultures vivrières, le maïs est la spéculation la plus cultivée au Togo.



*Source* : FSRP, Enquête SAN 2024

**Figure 6 : Principales spéculations cultivées par les ménages**

Selon les résultats d'enquête SAN, moins de la moitié (30,6% dont 60,3% des chefs de ménages femmes et 25,7% des chefs de ménages hommes) possèdent moins d'un hectare (Moins de 1 ha) de superficie pour la production de la principale spéculation (le maïs) pour la campagne agricole en cours. Ces résultats révèlent également que plus de la moitié des producteurs (61,5% des producteurs dont 37,7% des chefs de ménages femmes et 65,4% des chefs de ménages hommes) cultivent la principale spéculation sur une superficie comprise entre un (1) à cinq (5) hectares (1 à 5 ha). Aussi une minorité des producteurs (6,4% dont 1,6% des chefs de ménages femmes et 7,2% des chefs de ménages hommes) estiment que la superficie de la culture principale est comprise entre cinq (5) à dix (10) hectares (5 à 10 ha), 1,5% des producteurs dont 0,2% des chefs de ménages femmes et 1,7% des chefs de ménages hommes affirment qu'ils cultivent plus de dix (10) hectares (Plus de 10 ha) de la spéculation principale. Cependant 0,1% producteurs n'ont aucune idée.

**Tableau 4: Répartition des ménages selon les tranches de superficies de la culture principales**

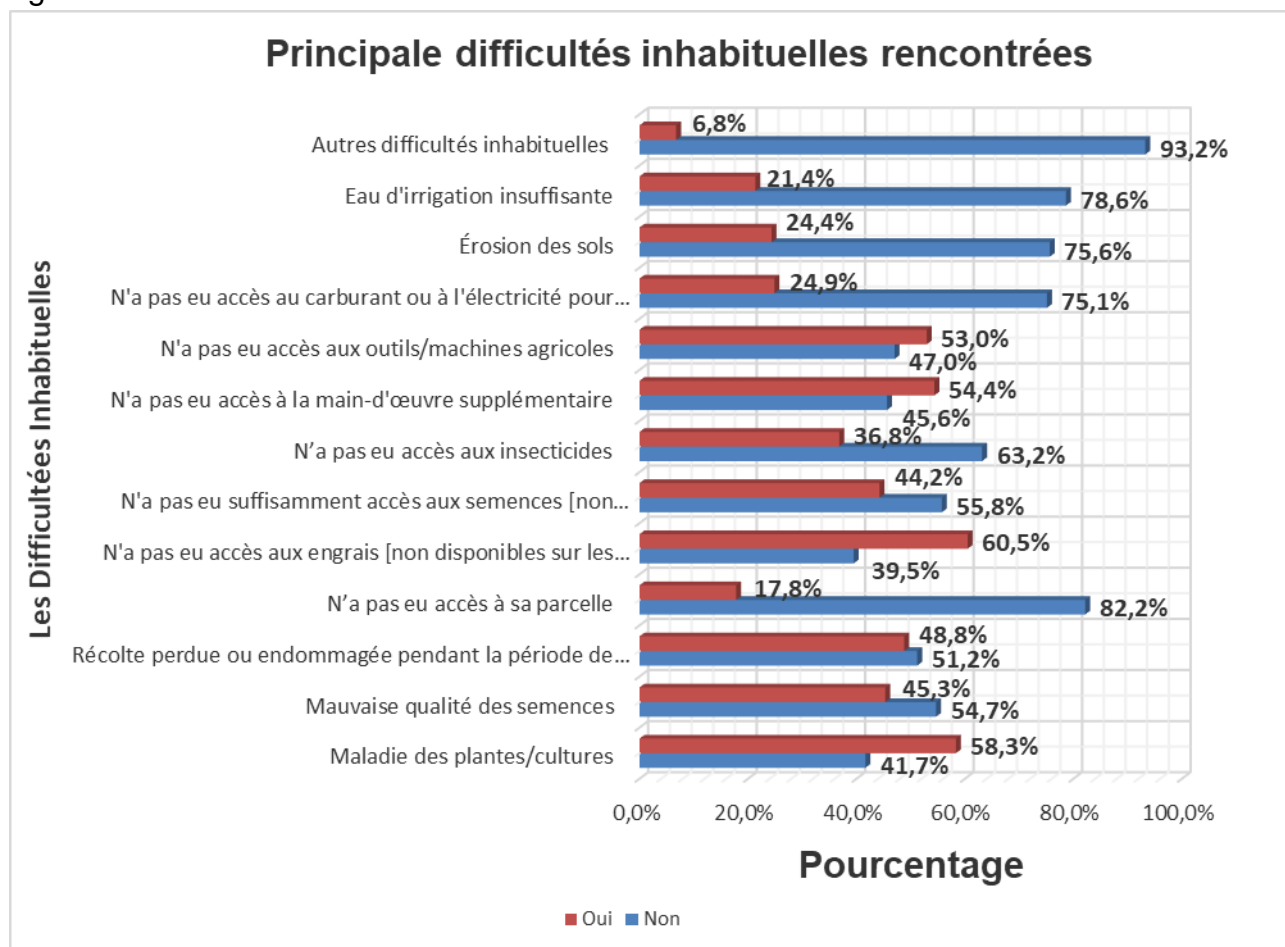
Les tranches de superficies de la culture principales	Masculin	Féminin	National
Moins de 1 ha	25,7%	60,3%	30,6%
1 à 5 ha	65,4%	37,7%	61,5%
5 à 10 ha	7,2%	1,6%	6,4%
Plus de 10 ha	1,7%	0,2%	1,5%
Ne sait pas	0,0%	0,1%	0,1%

*Source* : FSRP, Enquête SAN 2024

### 3.4-2 Principales difficultés inhabituelles rencontrées par les agriculteurs

Les résultats révèlent que 60,7% des producteurs dont 60,5% des chefs de ménages hommes et 61,5% des chefs de ménages femmes ont déclaré avoir rencontré des difficultés dans leurs activités contre 38,5% des producteurs dont 38,7% des chefs de ménages hommes et 37,5% des chefs de ménages femmes qui n'en ont pas rencontré. Par contre, 0,6% des enquêtés dont 0,6% des chefs de ménages hommes et 0,7% des chefs de ménages femmes disent n'avoir aucune idée sur les difficultés inhabituelles. L'accès aux engrais (60,5% dont 60,4% des chefs de ménages femmes et 60,5% des chefs de ménages hommes) a été la première des difficultés auxquelles les producteurs ont fait face au cours de la campagne agricoles 2023-2024. La Maladie des plantes/cultures (58,3% dont 60,0% des chefs de ménages femmes et 58,1% des chefs de ménages hommes) a beaucoup touché les cultures au cours de cette campagne agricole. Les ravageurs des cultures notamment les criquets, la chenille légionnaire, les catastrophes autres que maladies des plantes ont affecté près de 48,8% des agriculteurs dont 47,6% des chefs de ménages femmes et 49,0% des chefs de ménages hommes au cours de la campagne. Les pertes de récoltes induites par la faible maîtrise de l'eau constituent également une source de préoccupations. La disponibilité des semences de qualité, la main-d'œuvre supplémentaire, mauvaise qualité des semences et des machines agricoles sont des préoccupations non négligeables pour le mode agricole au Togo.

La figure suivante, relate les principales difficultés inhabituelles rencontrées par les agriculteurs.



Source : FSRP, Enquête SAN 2024

**Figure 7 : Principales difficultés inhabituelles rencontrées par les agriculteurs**

### 3.5- Elevage

#### 3.5.1. Principale espèce animale élevée

L'élevage constitue une source non négligeable de revenus et de subsistance pour les ménages. A part la production et la vente des produits agricoles, la possession du bétail renforce les moyens d'existence et par conséquent, la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages.

L'enquête montre que sur les 12 derniers mois, 54,6% des ménages ayant répondu au questionnaire (dont 58,1% des chefs de ménages femmes et 54,1% des chefs de ménages hommes) pratique l'aviculture. Les régions Kara, Plateaux et central concentrent les plus forts taux de ménages pratiquant l'aviculture soit respectivement 63,9%, 54,2% et 53,0% (figure ci-dessous). Globalement 34,6% des ménages élèvent les petits ruminants dont la majorité se retrouve dans les régions de la Maritime, des plateaux, et des Savanes. La porciculture ne représente que 6,2% (dont 5,5% des chefs de ménages femmes et 6,3% des chefs de ménages hommes) des ménages éleveurs. Peu de ménages (3,8% dont 0,7% des chefs de ménages femmes et 4,2% des chefs de ménages hommes) pratique l'élevage de bovins qui se concentre essentiellement

dans les régions des Savanes, Kara et Centrale. Ainsi, la plupart des ménages s'appuient plus sur l'élevage de volailles pour se nourrir et pour générer des revenus. Très peu de ménages pratiquent les autres types d'élevage tels les bovins, les élevages spéciaux (cuniculture, caviaculture). Excepté les élevages spéciaux, la majorité des ménages éleveurs pratique l'élevage des animaux à cycle court.

**Tableau 5: Possession du cheptel par les ménages**

ESPECES ANIMALES	POURCENTAGE
Bovins [vache / bœuf / veau]	3,8%
Caprins (Chèvres)	19,0%
Ovins (Moutons)	15,6%
Porcins (Porcs)	6,2%
Petits mammifères domestiques [lapins / visons / cochons d'Inde / etc.]	0,6%
Volailles (poulets, pintades, canards, Dinde, etc.)	54,6%
Œufs	0,1%
Autre espèces	0,2%
<b>TOTAL</b>	<b>100,0%</b>

Source : FSRP-Togo, Résultats de l'enquête SAN 2024

**Tableau 6 : Possession du cheptel par Régions**

Région	Bovins [vache / bœuf / veau]	Caprins (Chèvres)	Ovins (Moutons)	Porcins (Porcs)	Petits mammifères domestiques [lapins / visons / cochons d'Inde / etc.]	Volailles (poulets, pintades, canards, Dinde, etc.)	Œufs	Autre cheptel	TOTAL
<b>MARITIME</b>	0,8%	25,7%	13,0%	9,5%	0,3%	50,4%	0,0%	0,3%	100,0%
<b>PLATEAUX</b>	1,3%	26,8%	10,7%	5,5%	1,4%	54,2%	0,1%	0,1%	100,0%
<b>CENTRALE</b>	5,1%	16,9%	15,6%	9,3%	0,2%	53,0%	0,0%	0,0%	100,0%
<b>KARA</b>	5,3%	12,8%	11,7%	5,7%	0,4%	63,9%	0,1%	0,1%	100,0%
<b>SAVANES</b>	5,4%	15,2%	24,9%	3,9%	0,5%	49,7%	0,0%	0,3%	100,0%
<b>National</b>	<b>3,8%</b>	<b>19,0%</b>	<b>15,6%</b>	<b>6,2%</b>	<b>0,6%</b>	<b>54,6%</b>	<b>0,1%</b>	<b>0,2%</b>	<b>100,0%</b>

Source : FSRP-Togo, Résultats de l'enquête SAN 2024

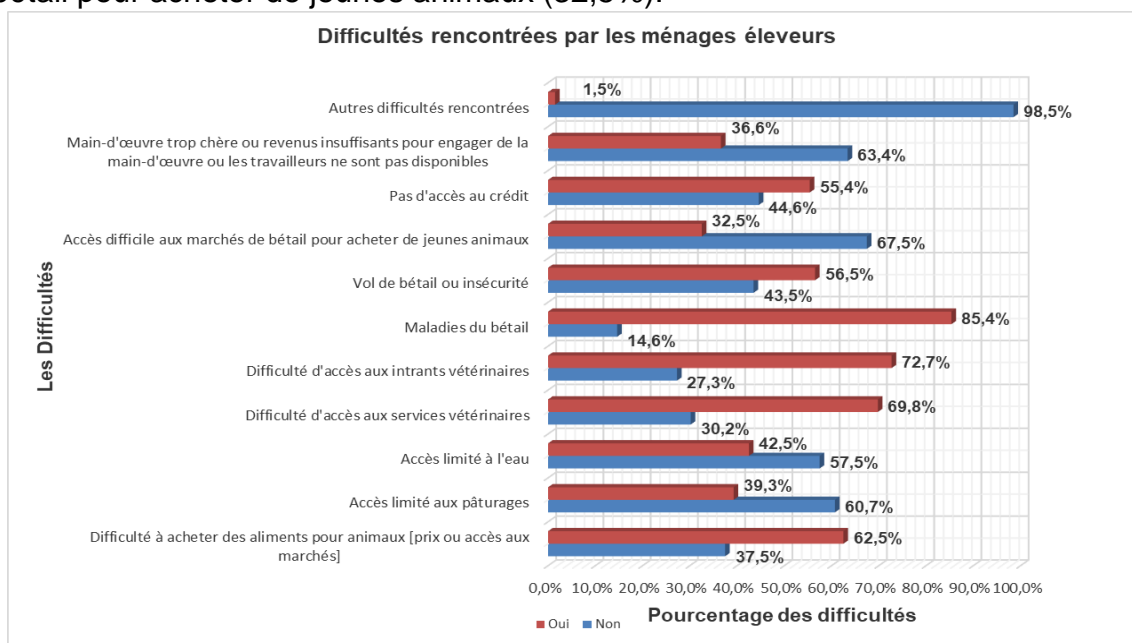
### 3. 5.2. Difficultés rencontrées par les ménages éleveurs

Les résultats révèlent que 63,3% des ménages éleveurs (dont 62,9% des chefs de ménages hommes et 66,0% des chefs de ménages femmes) contre 36,7% des ménages éleveurs (dont 37,1% des chefs de ménages hommes et 34,0% des chefs de ménages femmes) ont déclarés avoir rencontré des difficultés en matière d'élevage au cours des 3 derniers mois.

Parmi les ménages éleveurs (figure ci-dessous) qui ont déclarés faire face à certaines difficultés dans l'exercice de leurs activités, la majorité (85,4% dont 86,0% des chefs de ménages hommes et 81,2% des chefs de ménages femmes) rencontrent des difficultés liées aux maladies du bétail qui constitue la contrainte principale d'où la nécessité de prendre des mesures idoines de lutte contre les maladies animales. La seconde contrainte majeure rencontrée porte sur la difficulté d'accès aux intrants vétérinaires relevée par 72,7% des ménages (dont 72,3% des chefs de ménages hommes et 75,6% des chefs de ménages femmes) et la troisième difficulté porte sur l'accès aux services

vétérinaires avec 69,8% des ménages concernés (dont 69,6% des chefs de ménages hommes et 71,0% des chefs de ménages femmes). Ces deux contraintes qui limitent l'accès aux traitements sont en partie liées à la principale contrainte. Les autres contraintes concernent la difficulté d'achat des aliments du bétail (prix ou accès au marché) qui touche 62,5% des ménages (dont 62,0% des chefs de ménages hommes et 66,0% des chefs de ménages femmes), le vol du bétail ou insécurité mentionné par 56,5% des ménages (dont 55,6% des chefs de ménages hommes et 62,7% des chefs de ménages femmes) et la difficulté d'accès au crédit qui concerne 55,4% des ménages (dont 55,4% des chefs de ménages hommes et 55,1% des chefs de ménages femmes).

Les autres difficultés rencontrées par les ménages éleveurs sont en faible proportion, notamment l'accès limité à l'eau (42,5%), l'accès limité au pâturage (39,3%) des ménages, la main-d'œuvre trop chère ou revenus insuffisants pour engager de la main-d'œuvre ou travailleurs ne sont pas disponibles (36,6%), et l'accès difficile aux marchés de bétail pour acheter de jeunes animaux (32,5%).



Source : FSRP-Togo, Résultats de l'enquête SAN 2024

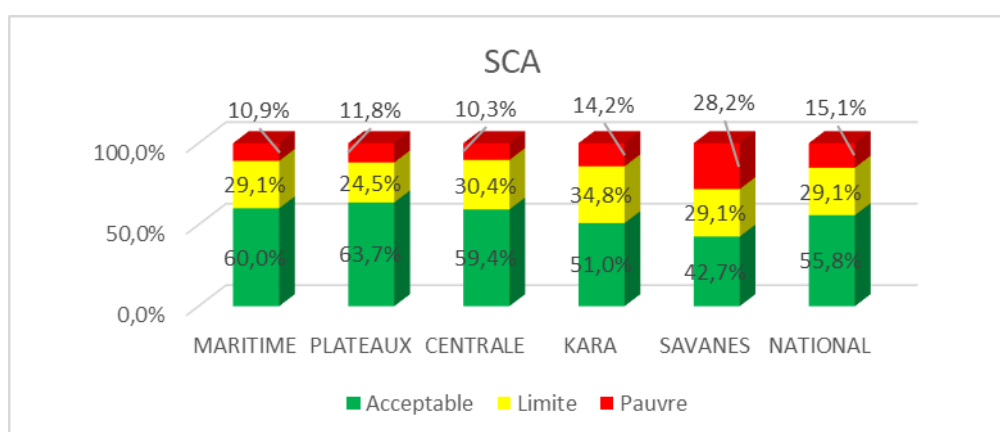
**Figure 8 : Difficultés rencontrées par les ménages éleveurs au cours des 3 derniers mois**

### 3.7 Consommation alimentaire et stratégies d'adaptation

#### 3.7.1 Score de consommation alimentaire (SCA) des ménages

Le score de consommation alimentaire (SCA) des ménages est un indicateur de substitution de la consommation alimentaire et donc de l'accès à l'alimentation. Il mesure la diversité du régime alimentaire, la fréquence de consommation et l'importance nutritionnelle relative à des différents groupes d'aliments consommés par les ménages. L'analyse du score de consommation alimentaire se fait sur la base d'une catégorisation des ménages en classe à savoir : i) consommation alimentaire pauvre

SCA  $\leq 21$  ; ii) consommation alimentaire limitée, SCA  $> 21,5$  et SCA  $\leq 35$  et iii) consommation alimentaire acceptable, SCA  $> 35,5$ .



**Figure 9: Répartition des proportions des scores de consommation alimentaire par région**

Les résultats montrent qu'au plan national, 55,8% des ménages ont un SCA acceptable, 29,1% ont une consommation alimentaire limitée et 15,1% ont une consommation alimentaire pauvre.

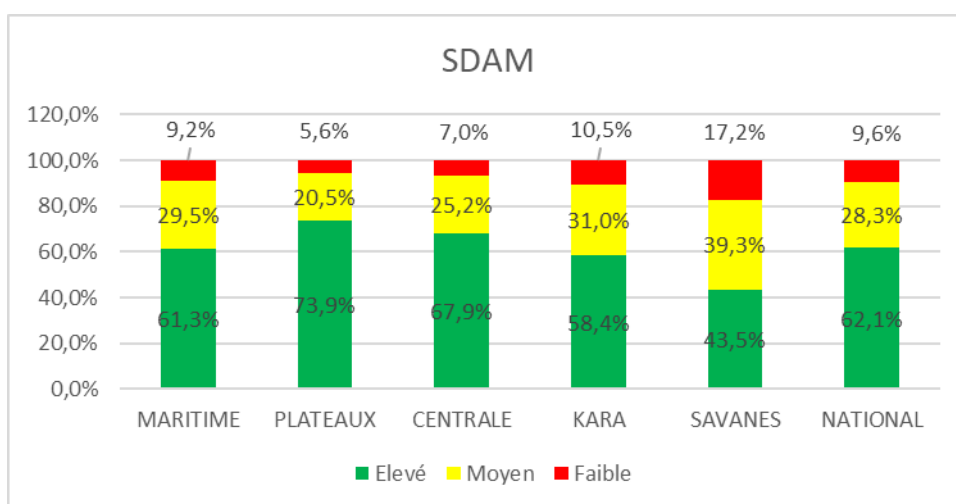
Au niveau régional, l'analyse des résultats indique que les régions ayant le plus de ménages avec une consommation alimentaire acceptable sont Plateaux (63,7%), Maritime (60%), et Centrale (59,4%). A contrario, les régions des Savanes (28,2%) et Kara (14,2%) enregistrent plus de ménages avec des scores de consommation alimentaire pauvres.

**Tableau 7 : Répartition des enquêtés par région selon le profil de consommation alimentaire**

	Pauvre		Limite		Acceptable		Total	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
MARITIME	103	10,9%	275	29,1%	568	60,0%	946	100,0%
PLATEAUX	232	11,8%	480	24,5%	1247	63,7%	1959	100,0%
CENTRALE	99	10,3%	292	30,4%	571	59,4%	962	100,0%
KARA	196	14,2%	480	34,8%	703	51,0%	1379	100,0%
SAVANES	345	28,2%	356	29,1%	523	42,7%	1224	100,0%
NATIONAL	975	15,1%	1883	29,1%	3612	55,8%	6470	100,0%

### 3.7.2 Score de Diversité alimentaire des ménages (SDAM)

Le score de diversité alimentaire des ménages mesure les différents groupes d'aliments consommés au cours d'une période de référence donnée, c'est-à-dire 24 heures ayant précédé l'enquête. C'est un indicateur indirect utilisé comme une mesure supplétive du statut socio-économique du ménage. L'analyse du score de diversité alimentaire des ménages se fait sur la base d'une catégorisation en seuils : SDAM faible (1 à 3 groupes d'aliments), SDAM moyen (4 à 5 groupes d'aliments) et SDAM élevé ( $\geq 6$  groupes d'aliments).



**Figure 10: Répartition des proportions des scores de diversité alimentaire par région**

Les résultats montrent qu'au plan national, 62,1% des ménages ont une diversité alimentaire élevée c'est-à-dire consomment au moins 6 groupes d'aliments. Cependant 28,3% des ménages ont une diversité alimentaire moyenne (consomment 4 à 5 groupes d'aliments) et 9,6% des ménages ont une diversité alimentaire faible.

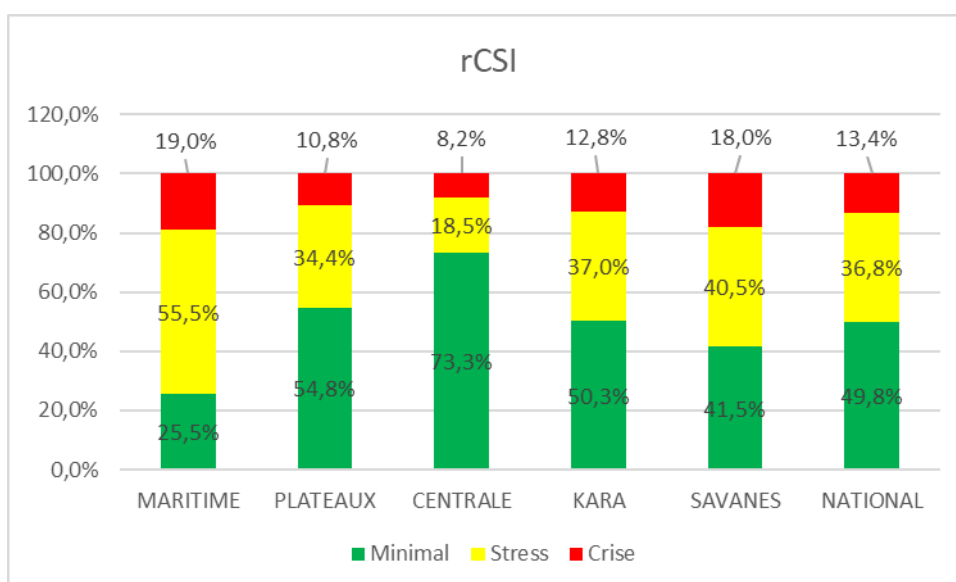
Au niveau régional, les résultats indiquent que les ménages dans les régions des Plateaux, de la centrale et de la Maritime ont tous une diversité alimentaire élevée dont les proportions dépassent les 60%. Par contre il est dénoté des proportions de score de diversité alimentaire moyen de 39,3% dans les savanes et (31%) dans la Kara.

**Tableau 8: Répartition des enquêtés par région selon le profil de diversité alimentaire**

	Faible (0 à < 3 groupes)		Moyen (3 à < 5 groupes)		Elevé (>=5 groupes)		Total	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
MARITIME	87	9,2%	279	29,5%	580	61,3%	946	100,0%
PLATEAUX	110	5,6%	401	20,5%	1448	73,9%	1959	100,0%
CENTRALE	67	7,0%	242	25,2%	653	67,9%	962	100,0%
KARA	145	10,5%	428	31,0%	806	58,4%	1379	100,0%
SAVANES	211	17,2%	481	39,3%	532	43,5%	1224	100,0%
NATIONAL	620	9,6%	1831	28,3%	4019	62,1%	6470	100,0%

### 3.7.4 Indice de stratégies de survie basées sur la consommation alimentaire (rCSI)

L'indice de stratégie d'adaptation alimentaire (rCSI) est un indicateur simple qui est utilisé pour évaluer la situation de sécurité alimentaire d'un ménage. Il combine la fréquence de chaque stratégie et sa sévérité. Plus le rCSI est élevé, plus le ménage s'appuie sur des stratégies de survie plus sévères pour faire face à sa difficulté d'accéder à la nourriture. Cet indice est classifié en trois phases à savoir : minimale (0 à 3), stress (4 à 18) et crise ( $\geq 19$ ).



**Figure 11: Répartition des proportions sur l'indice de stratégie de survie basé la consommation alimentaire par région**

Le graphique ci-dessus nous montre qu'au plan national, 49,8% des ménages n'ont utilisé aucune stratégie ou ont fait recours à des stratégies d'adaptation alimentaire minimales pour faire face à leurs besoins alimentaires. Par contre, 36,8% des ménages ont adopté des stratégies d'adaptation alimentaire de stress tandis que 13,4% ont utilisé des stratégies de survie de crise.

Au niveau régional, les résultats montrent que près de 75% de ménages se trouvant dans la région maritime utilisent des stratégies de crise (19%) et de stress (55,5%). En revanche, plus de la moitié des ménages dans la région Centrale (73,3%), dans la Kara (50,3%) et Plateaux (54,8%) n'ont utilisé aucune stratégie ou ont fait recours à des stratégies d'adaptation minimales pour satisfaire à leurs besoins alimentaires.

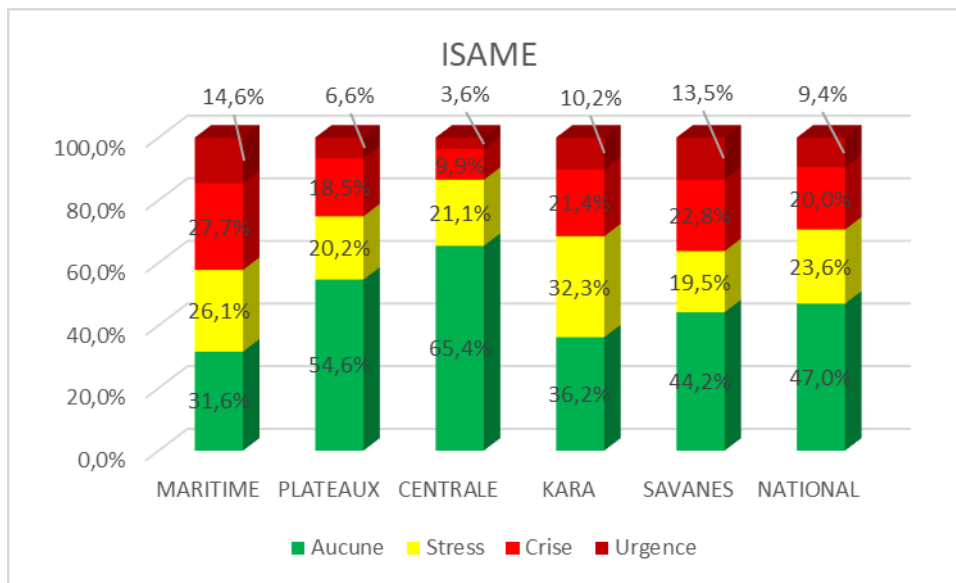
**Tableau 9: Répartition des enquêtés par région selon le rCSI**

	Minimal		Stress		Crise		Total	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
MARITIME	241	25,5%	525	55,5%	180	19,0%	946	100,0%
PLATEAUX	1073	54,8%	674	34,4%	212	10,8%	1959	100,0%
CENTRALE	705	73,3%	178	18,5%	79	8,2%	962	100,0%
KARA	693	50,3%	510	37,0%	176	12,8%	1379	100,0%
SAVANES	508	41,5%	496	40,5%	220	18,0%	1224	100,0%
NATIONAL	3220	49,8%	2383	36,8%	867	13,4%	6470	100,0%

### 3.7.5 Indice de stratégies d'adaptation basées sur les moyens d'existence (ISAME)

L'Indice de stratégies d'adaptation basées sur les moyens d'existence est un indicateur qui permet de mieux cerner l'ampleur de l'engagement des ménages dans les activités d'épuisement d'actifs, y compris la vente des biens domestiques, des biens productifs et des propriétés, pour atténuer les effets de chocs. Plus les ménages s'appuient sur

leurs biens pour faire face aux effets des chocs qu'ils subissent plus ils deviennent plus vulnérables.



**Figure 12: Répartition des proportions sur l'indice de stratégie d'adaptation basées sur les moyens d'existence (ISAME)**

Il ressort des résultats qu'au cours des trente (30) derniers jours qui ont précédé l'enquête (tableau xx), que 47 % des ménages n'ont pas utilisé de stratégies d'adaptation basées sur les moyens d'existence pour s'alimenter. Par contre 23,6% des ménages ont adopté des stratégies de stress pour se procurer de la nourriture, comme par exemple vendre des biens ménagers, dépenser des économies et vente plus d'animaux. De plus, il a été noté que 20% des ménages ont utilisé les stratégies de crise pour accéder à la nourriture (consommer les stocks de semences conservées pour la prochaine saison, réduire les dépenses de santé, retirer les enfants de l'école ...).

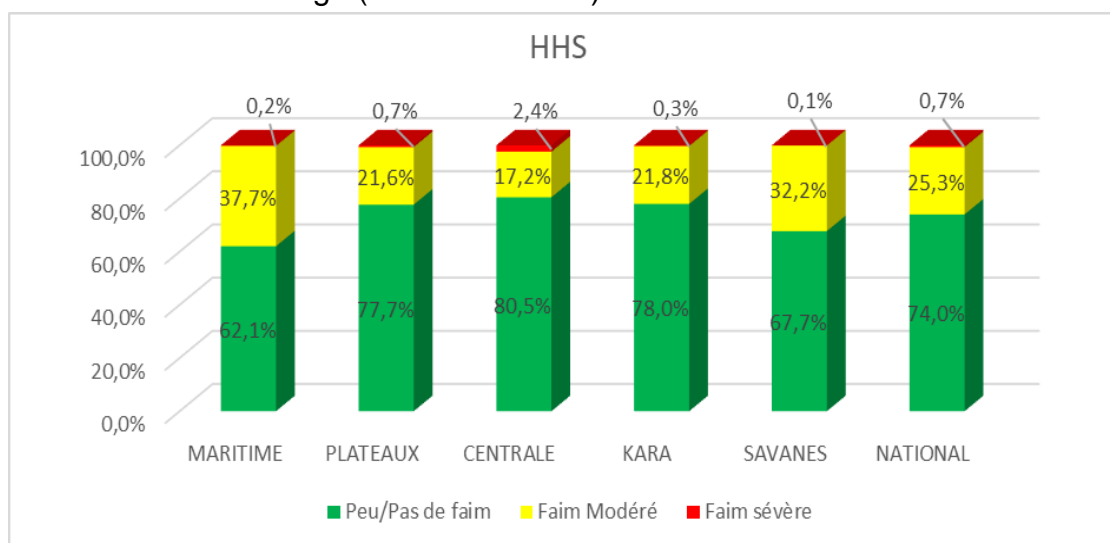
Les régions comme Maritime (26,1%) et Kara (32,3%) ont le plus adopté des stratégies de stress. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les marchés de Grand Lomé et la majorité de ceux de la région Maritime sont des marchés de consommation, et donc subissent de plein fouet la situation de flambée des prix des denrées de base. Toutefois, une proportion importante des ménages de certaines régions telles que Centrale (65,4%), Savanes (44,2%) et Plateaux (54,6%) n'ont pas utilisé de stratégies basées sur les moyens d'existence pour satisfaire à leurs besoins alimentaires. On note aussi des données contenues dans le tableau que les stratégies de crise et d'urgence ont été plus pratiqués dans les régions Maritime (27,7% et 14,6%), Kara (21,4% et 10,2%), et Savanes (22,8% et 13,5%).

**Tableau 10: Répartition des enquêtés par région selon l'ISAME**

	Aucune		Stress		Crise		Urgence		Total	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
MARITIME	299	31,6%	247	26,1%	262	27,7%	138	14,6%	946	100,0%
PLATEAUX	1070	54,6%	396	20,2%	363	18,5%	130	6,6%	1959	100,0%
CENTRALE	629	65,4%	203	21,1%	95	9,9%	35	3,6%	962	100,0%
KARA	499	36,2%	445	32,3%	295	21,4%	140	10,2%	1379	100,0%
SAVANES	541	44,2%	239	19,5%	279	22,8%	165	13,5%	1224	100,0%
NATIONAL	3038	47,0%	1530	23,6%	1294	20,0%	608	9,4%	6470	100,0%

### 3.7.6 Indice Domestique de la Faim (HHS)

L'échelle de faim (HHS) est un indicateur basé sur l'expérience de la privation de nourriture des ménages provoquant des réactions prévisibles qui peuvent être capturées par une enquête et résumées à l'aide d'une échelle. Cet indice varie de 0 à 6 et plus la valeur de l'indice est élevée, plus l'expérience de privation alimentaire est forte. Ainsi la catégorisation se fait suivant trois classes à savoir : Peu ou pas de faim dans le ménage (HHS entre 0 – 1), faim modérée dans le ménage (HHS entre 2 et 3) et faim sévère dans le ménage (HHS entre 4 - 6).



**Figure 13: Répartition des proportions sur l'échelle de faim**

Les données recueillies montrent qu'au plan national, la majorité des ménages (74%) sont en phase minimale, ce qui signifie que la majorité des ménages ont peu ou il n'y pas du tout de faim dans ces ménages. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que la période d'enquête a coïncidé avec la fin des récoltes et la disponibilité des denrées en stock paysan surtout dans la partie septentrionale et centrale du pays. Toutefois, il a été relevé que 25,3% des ménages ont une faim modérée.

Les régions ayant le plus de ménages avec un indice de faim se trouvant en phase modérée (faim modérée dans le ménage) sont celles de la Maritime (37,7%) et Savanes (32,2%). La plus faible proportion de ménages se trouvant avec une faim modérée a été notée dans la région Central (17,2%).

**Tableau 11: Répartition des enquêtés par régions selon le HHS**

	peu ou pas de faim		faim modéré		Faim sévère		Total	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
MARITIME	587	62,1%	357	37,7%	2	0,2%	946	100,0%
PLATEAUX	1522	77,7%	424	21,6%	13	0,7%	1959	100,0%
CENTRALE	774	80,5%	165	17,2%	23	2,4%	962	100,0%
KARA	1075	78,0%	300	21,8%	4	0,3%	1379	100,0%
SAVANES	829	67,7%	394	32,2%	1	0,1%	1224	100,0%
NATIONAL	4787	74,0%	1640	25,3%	43	0,7%	6470	100,0%

### 3.8 Prévalence de la malnutrition aiguë (MUAC) des enfants de 6 à 59 mois

#### 3.8.1 Caractéristiques des enfants de 6 à 59 mois

Lors de la collecte de l'enquête SAN février 2024, 4557 enfants âgés de 6 à 59 mois ont fait l'objet de mesure du périmètre brachial (PB) et de recherche des œdèmes dont 2378 de sexe masculin contre 2179 de sexe féminin, soit un sexe-ratio de 1,09.

**Tableau 12: Répartition des enfants mesurés par sexe et par région**

Régions	Masculin	Féminin	Total	
			Effectif	Pourcentage
Savanes	538	502	1040	22,9
Kara	546	492	1038	23
Centrale	511	529	1040	23
Plateaux	569	467	1036	23
Maritime	208	189	357	8
<b>Total</b>	<b>2372</b>	<b>2179</b>	<b>4551</b>	<b>100</b>

*Source : Résultats de l'enquête SAN, Février 2024*

#### 3.8.2 Malnutrition aiguë par mesure du PB dans les régions

Un Périmètre Brachial (PB) inférieur à 115 mm et/ou présence d'œdèmes indique un état de malnutrition aiguë sévère, alors que celui supérieur ou égal à 115 mm et inférieur à 125 mm indique un état de malnutrition aiguë modérée. De façon globale, un enfant dont le PB est inférieur à 125 mm et/ou présence d'œdèmes bilatéraux souffre de la malnutrition aiguë. Les enfants dont le PB est supérieur ou égal à 125 mm ont un bon état nutritionnel.

Au cours de l'enquête, et compte tenu des moyens matériels et financiers disponibles, seule la mesure du périmètre brachial (PB) a été réalisée. Le périmètre brachial (PB) chez les enfants de 6-59 mois, tenant compte du sexe et la présence ou non des œdèmes dans les régions a permis de déterminer la prévalence de la malnutrition aiguë à l'aide du logiciel ENA.

Les résultats de la présente enquête (tableau12) indiquent que 1,8% des enfants de 6-59 mois souffrent de malnutrition aiguë globale (PB < 125mm) dans la région Maritime,

1,0% dans la région des Plateaux ; 1,8% dans la région Centrale, 1.2% dans la région de la Kara et 1.3% dans la région des Savanes.

Par rapport au sexe, dans la région Centrale, 1,8% des enfants de sexe masculin souffrent de la MAG contre 1,8% des enfants de sexe féminin. Dans les Plateaux, on note 1,0% des enfants de sexe masculin contre 0.9% de sexe féminin. Au niveau de la région Maritime, seulement 2,1% des filles de 6-59 mois souffrent de la malnutrition aigüe contre 1.4% des garçons. Au niveau de la région de la Kara, 1,6% des enfants du sexe féminin contre 0,7% du sexe masculin souffrent de la malnutrition aigüe et dans la région des Savanes, la prévalence de la MAG est de 1.6% pour les enfants de sexe féminin de contre 0.9% pour sexe masculin.

**Tableau 13: Prévalence de la malnutrition aigüe chez les enfants selon le PB**

Régions	Sexe	MUAC < 125 mm et/ou œdèmes	MUAC < 125 and MUAC >= 115 mm	MUAC < 115 mm et/ou œdèmes
Maritime	Garçons	1,4%	1,0%	0,5%
	Filles	2.1%	1.6%	0,5%
	<b>Total</b>	<b>1.8%</b>	<b>1,3%</b>	<b>0,5%</b>
Plateaux	Garçons	1,0%	1,0%	0,0%
	Filles	0,9%	0,9%	0,0%
	<b>Total</b>	<b>1,0%</b>	<b>1,0%</b>	<b>0,0%</b>
Centrale	Garçons	1,8%	1,6%	0,2%
	Filles	1,9%	1,9%	0,0%
	<b>Total</b>	<b>1,8%</b>	<b>1,6%</b>	<b>0,0%</b>
Kara	Garçons	0,7%	0,7%	0,0%
	Filles	1,6%	1,6%	0,0%
	<b>Total</b>	<b>1,2%</b>	<b>1,2%</b>	<b>0,0%</b>
Savanes	Garçons	0,9%	0,9%	0,0%
	Filles	1,6%	1,2%	0,4%
	<b>Total</b>	<b>1,3%</b>	<b>1,1%</b>	<b>0,2%</b>

*Source : Résultats de l'enquête SAN, Février 2024*

### 3.9 Résultats issus de l'analyse du Cadre Harmonisé

#### ➤ Situation pluviométrique :

La campagne agricole 2023-2024 a été caractérisée par une régularité des pluies surtout dans la partie bimodale. Dans cette zone, les premières pluies utiles ont été enregistrées dès le mois de mars avec des cumuls variant entre 27,8 mm et 194,2 mm

sur une période comprise entre 2 et 13 jours en fonction des sites. La grande saison est définitivement installée en avril dans le sud.

La petite saison sèche a été presque inexistante. Il a été observé une continuité des pluies entre la grande saison des pluies et la petite saison avec une légère baisse vers la fin du mois de juillet et début août engendrant ainsi des inondations sur certains sites notamment, dans la ville de Lomé. Les dernières pluies pour le compte de cette saison ont été observées à la deuxième décade du mois de novembre 2023.

Dans la zone monomodale, les premières pluies utiles ont été enregistrées dès le mois d'avril 2023. La saison pluvieuse au nord Togo a été caractérisée par un début de saison normal avec quelques poches de sécheresse de durée courte à moyenne et une fin tardive.

#### ▪ **Productions agricoles de la campagne 2023-2024**

Les productions agricoles de la campagne 2023-2024 sont globalement bonnes.

- La production de céréales (maïs, sorgho, mil, riz paddy et fonio) est évaluée à 1 560 278 tonnes, soit une hausse de 8,36% par rapport à la campagne agricole 2022-2023 et de 12,95% comparée à la moyenne 2018-2022. Le maïs, principale denrée de base (1 045 454 tonnes) connaît une hausse de 9,24% et de 14,39% respectivement par rapport à la campagne agricole passée et la moyenne quinquennale.
- La production des tubercules (manioc, igname, taro, patate douce) est évaluée à 2 406 614 tonnes, soit une hausse de 7,51% par rapport à la campagne agricole passée et de 14,05% comparativement à la moyenne quinquennale.
- Quant aux légumineuses et oléagineux, leur production s'établit à 552 090 tonnes. Elle est en hausse de 6,29% par rapport à la production de la campagne agricole 2022-2023 et de 35,03% à la moyenne quinquennale. Cette hausse est essentiellement portée par le Soja (264 002 tonnes) qui connaît une hausse de 91,28% par rapport à la moyenne quinquennale.

#### ➤ **Evolution des prix :**

Les prix des denrées alimentaires pour la période de février à mars 2024 sont globalement en hausse par rapport à leur niveau de 2023 et à la moyenne quinquennale (allant de 20 à plus de 50%). Une probable hausse saisonnière des prix des denrées est attendue en situation projetée (juin à août 2024) qui correspond à la période de soudure dans la partie septentrionale contrairement à la zone méridionale où les prix resteront stables.

#### ➤ **La situation nutritionnelle :**

- Elle est acceptable au niveau de toutes les régions ( $MAG-MUAC^i < 5\%$ ) au regard des données de l'enquête de la sécurité alimentaire et nutritionnelle menée

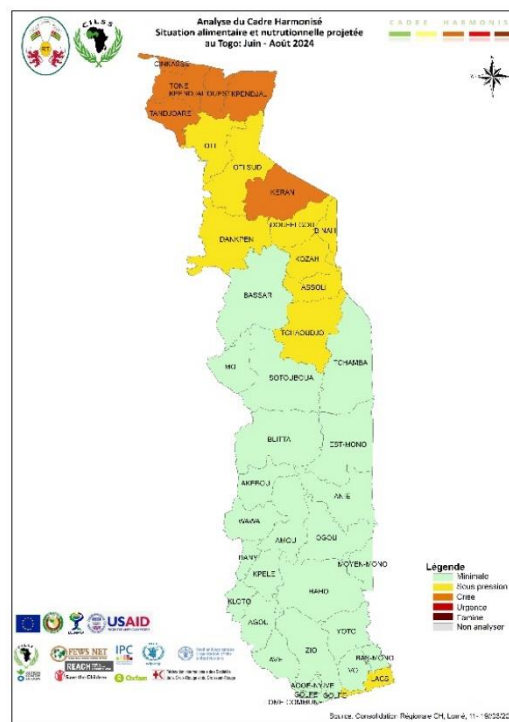
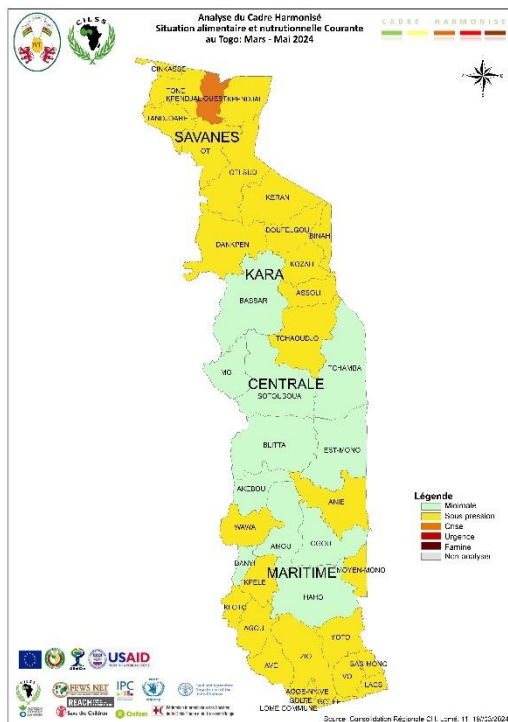
conjointement par la DSID/MAEDR et la Division de la nutrition du ministère de la santé.

- La prise en charge des enfants malnutris dans les Centres de Récupération Nutritionnelle (CRENs) enregistre une tendance haussière favorisée par le dépistage actif et le PB/familial.
- Par rapport à la supplémentation en vitamine A chez les enfants de 6 à 59 mois, on note une bonne couverture qui varie entre 71% et 91%.
- D'autres activités comme les sensibilisations sur les mesures d'hygiène et d'assainissement, le traitement d'eau de boisson mises en œuvre par le ministère en charge de la Santé et ses différents partenaires contribuent à l'amélioration de l'état sanitaire.
- Le coût estimatif d'une alimentation nutritive et saine est relativement satisfaisant (2 \$ USD).

- **Analyse de la sécurité alimentaire**

L'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en mars 2024 a porté sur une population de 6 181 975 personnes (population hors grand Lomé). Il ressort de cette analyse que 349 872 personnes, soit 5,7% de la population analysée ont des déficits de consommation alimentaire (phase crise à pire). Cette situation pourrait connaître une légère amélioration en situation projetée (juin-août 2024) dans le sud du pays (maritime et plateaux) avec l'apparition des premières récoltes de la grande saison. Cependant, elle pourrait être détériorée dans la partie septentrionale au cours de la même période correspondant à la soudure caractérisée par l'épuisement des stocks alimentaires et la hausse des prix. Ces deux facteurs combinés aux effets de l'insécurité civile dans les Savanes, vont sans nul doute, impacter la consommation alimentaire et les moyens d'existence des ménages surtout les pauvres.

## CARTES DU CADRE HARMONISÉ - SITUATION COURANTE ET PROJETEE



### ▪ APERÇU DE LA SITUATION

L'analyse du CH a couvert toutes les préfectures du pays excepté le grand-Lomé (Golfe et d'Agoe-Nyive). La population analysée est de **6 181 975 personnes**. Les principaux résultats obtenus sont :

- Pour la période courante (mars – mai 2024) :
  - 25 préfectures en sous pression et une (01) préfecture en crise ;
  - 1 308 294 personnes (21,16%) sont en sous pression (phase 2 du CH) ;
  - **349 872 personnes (5,66%)** sont en crise (phase 3 du CH).
- Pour la période projetée (juin-août 2024) :
  - 09 préfectures en sous pression et 6 en crises ;
  - 1 239 717 personnes (20, 05%) seront en sous pression ;
  - **423 165 personnes (6,85%)** seront en crise et plus

### ▪ CAUSES DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

- L'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Togo tire ses fondements de façon classique dans des facteurs chroniques : faible productivité ; chocs climatiques ; pauvreté ; mauvais pratiques alimentaires, d'hygiène et d'assainissement.

- Les effets de la crise russo-ukrainienne ont provoqué le ralentissement, voire l'arrêt des activités économiques (activités génératrices de revenus, commerce, emploi temporaire, échanges commerciaux) et la flambée des prix des engrais et des produits de première nécessité. En dépit des mesures prises par le gouvernement, les prix des denrées de base restent élevés.

Le débordement de la crise du Sahel a causé/exacerbé une situation d'insécurité civile dans la région des Savanes, avec notamment le déplacement interne de populations, l'afflux de réfugiés et la pression sur les populations d'accueil.

- **RECOMMANDATIONS POUR UNE REPONSE IMMEDIATE**

Le gouvernement et ses partenaires sont invités à prendre les mesures idoines pour améliorer et renforcer leurs appuis technique, matériel et financier aux populations. La priorité doit être accordée aux populations vulnérables (pauvres, très pauvres, les femmes et les jeunes) qui tirent l'essentiel de leurs revenus des AGRs, de la production agricole et la transformation des produits agro-sylvo-pastoraux.

- **Gouvernement**

Les actions prioritaires à mettre en œuvre sont :

- apporter une aide d'urgence pour les populations en crise ;
  - soutenir en intrants agricoles les ménages vulnérables pour la campagne à venir ;
  - améliorer la situation alimentaire des femmes allaitantes et des enfants, à travers l'appui à la diversification de la production agricole (maraîchage, élevages à cycle court et culture des aliments bio fortifiés) ;
  - promouvoir les mets locaux à travers la proposition de recettes culinaires au profit des femmes en âge de procréer ;
  - renforcer les capacités opérationnelles du groupe de travail pluridisciplinaire (GTP) et du système d'alerte précoce (SAP) sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
  - assurer la collecte régulière des données statistiques et produire les indicateurs nécessaires à l'analyse du CH à travers les enquêtes SAN et HEA ;
  - prendre des mesures idoines pour le suivi et la gestion des zones vulnérables à travers la mise en œuvre du plan national de réponse conformément aux résultats d'analyse du cadre harmonisé.
- **Partenaires**
  - appuyer le Togo dans la mise en œuvre du plan national de réponse et la prise en charge des personnes vulnérables ;
  - poursuivre l'accompagnement pour la collecte, le traitement

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

A l'issue de l'enquête sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et des moyens d'existences (agricoles) en ce début d'année de 2024, les données collectées, montrent que les différents chocs subis par les populations ont porté atteinte à la sécurité alimentaire et ont eu des effets négatifs conséquents sur le plan national, notamment :

- la réduction des productions,
- l'augmentation des coûts de commercialisation entraînant la diminution du pouvoir d'achat des populations,
- le non accès et la non disponibilité de certains intrants pour la saison,
- la mévente des productions,

Les chocs ainsi subis ont empêché la bonne réalisation des activités agricoles des ménages interrogés. On note de ces chocs que plus de 60% des répondants qui dépendent de la production agricole ont été rudement affectés. Les difficultés concernent :

- l'accès aux engrais qui a été la première des difficultés auxquelles les producteurs (plus de 60%) ont eu à faire face au cours de la campagne agricole 2023- 2024 ;
- les ravageurs des cultures notamment les criquets, la chenille légionnaire, et autres maladies des plantes/cultures (plus de 48,8% des réponses) a beaucoup touché les cultures au cours de cette campagne agricole ;
- les difficultés liées aux maladies du bétail (85,4%) ;
- la difficulté d'accès aux intrants vétérinaires relevée par 72,7% des ménages ;
- la difficulté d'accès aux services vétérinaires avec 69,8% des ménages concernés ;
- la difficulté d'accès au crédit qui concerne 55,4% des ménages ;
- le vol du bétail ou insécurité mentionné par 56,5% des ménages ;
- la main-d'œuvre trop chère ou revenu insuffisant pour embaucher de la main d'œuvre.

Les effets négatifs sur la production de vivrière, animale et halieutique selon les ménages sont essentiellement :

- la baisse significative des revenus et donc du pouvoir d'achat des ménages
- le recours à des stratégies d'adaptation alimentaire de crise (13,4 pour cent);
- le recours à des stratégies d'adaptation basées sur les moyens d'existence (9,4 pour cent);
- une consommation alimentaire pauvre au niveau des ménages (15,1%).

Les ménages les plus touchés et qui constituent les groupes vulnérables à l'insécurité alimentaire sont notamment, les ménages tirant principalement leurs revenus des activités non agricoles, de l'Agriculture et de l'élevage. Également les ménages dirigés par une femme et ceux dirigés par une personne n'ayant aucun niveau d'éducation formelle.

Les besoins d'une assistance exprimés par les ménages particulièrement les plus vulnérables sont principalement, les intrants, le matériel et l'équipement agricole (engrais, semences, pesticides), vétérinaire (dont les services) et piscicole, l'assistance alimentaire (en espèces et en nature) ainsi qu'un appui à la commercialisation de la production domestique.

Au regard des résultats obtenus, les recommandations opérationnelles à intégrer dans le plaidoyer ou la programmation sont les suivantes :

- Apporter une aide d'urgence aux populations se trouvant en phase crise.
- Soutenir la production agro-sylvo-pastorale et préserver les moyens de subsistance des ménages vulnérables dans les zones rurales, urbaines et périurbaines, les plus affectées l'insécurité alimentaire sévère (en améliorant la disponibilité d'intrants agricoles de qualité et en facilitant l'approvisionnement en aliment pour bétail – y compris par le biais de distributions gratuites, de subventions et/ou de ventes à prix modérés) ;
- Réhabiliter/Soutenir les activités génératrices de revenus des groupes vulnérables afin de préserver les chaînes de valeur alimentaires (en apportant, d'une part, un appui aux infrastructures communautaires de base contribuant à la préservation des chaînes d'approvisionnement alimentaire et en améliorant, d'autre part, les techniques de conservation et de transformation des produits agricoles pour limiter les pertes de production).
- Développer de nouvelles opportunités de revenu (programmes d'assistance alimentaire pour la création d'actifs – en synergie avec des programmes de filets

sociaux) pour les ménages vulnérables ayant connu une baisse significative de leurs revenus.

- Poursuivre le suivi de la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance, la résilience des populations et les chaînes de valeur alimentaires ;
- Faire la promotion des mets locaux à travers la proposition de recettes culinaires au profit des femmes en âge de procréer ;
- Rendre opérationnel le groupe de travail pluridisciplinaire (GTP) et le système d'alerte précoce (SAP) sur la sécurité Alimentaire et nutritionnelle ;
- Assurer la collecte permanente des données statistiques relatives à l'analyse du CH (les indicateurs de SAN et du HEA) ;
- Prendre des mesures idoines pour :
  - le suivi et la gestion des zones vulnérables à travers la mise en place d'un plan national de réponse basé sur l'analyse du cadre harmonisé et le ciblage des ménages vulnérables pour un soutien ciblé ;
  - la gestion de la production nationale (surtout dans les zones de fortes productions).

Principalement aux partenaires, il faudrait :

- Appuyer le Togo dans la mise place du plan national de réponse et la prise en charge des personnes vulnérables,
- Poursuivre l'accompagnement pour la collecte, le traitement et l'analyse des données sexo-spécifique pour le CH afin de consolider les acquis ;
- Accompagner davantage le pays dans la collecte des données de SAN tant sur le plan technique que financier

## **ANNEXES**

Taille de l'échantillon prévu par préfecture

Préfectures	Nombre de ménages à enquêter ajuster	Nombre de ZD	Nombre d'agent ajusté	Nombre de ménages par ZD
ZIO	200	20	7	10
AVE	200	20	6	10
YOTO	150	15	5	10
VO	160	16	5	10
BAS-MONO	200	20	6	10
LACS	150	15	5	10
<b>Total Maritime</b>	<b>1060</b>	<b>106</b>	<b>34</b>	
OGOOU	200	20	7	10
ANIE	200	20	7	10
EST-MONO	200	20	7	10
HAHO	190	19	6	10
MOYEN-MONO	190	19	6	10
<b>Total Plateaux-Est</b>	<b>980</b>	<b>98</b>	<b>33</b>	
AMOOU	150	15	5	10
AKEBOU	200	20	7	10
WAWA	200	20	7	10
DANYI	200	20	7	10
KPELE	150	15	5	10
KLOTO	150	15	5	10
AGOOU	200	20	7	10
<b>Total Plateaux-Ouest</b>	<b>1250</b>	<b>125</b>	<b>43</b>	
TCHAOUDDJO	200	20	6	10
TCHAMBA	200	20	6	10
SOTOUBOUA	200	20	6	10
BLITTA	200	20	6	10
MÔ	200	20	6	10
<b>Total Centrale</b>	<b>1000</b>	<b>100</b>	<b>30</b>	
KOZAH	200	20	6	10
DOUFELGOU	190	19	6	10
BINAH	200	20	6	10
ASSOLI	200	20	6	10
BASSAR	190	19	6	10
DANKPEN	200	20	7	10
KERAN	200	20	7	10
<b>Total Kara</b>	<b>1380</b>	<b>138</b>	<b>44</b>	
TÔNE	200	20	7	10
CINKASSE	200	20	7	10
TANDJOUARE	200	20	7	10
KPENDJAL	200	20	7	10
KPENDJAL-OUEST	190	19	6	10
OTI	200	20	7	10
OTI-SUD	150	15	5	10
<b>Total Savanes</b>	<b>1340</b>	<b>134</b>	<b>46</b>	
<b>Total niveau national</b>	<b>7010</b>	<b>701</b>	<b>230</b>	

---